

Points Communs

La revue d'UrbaLyon

HORS
SÉRIE

Rapport
d'activité
2023



**Agir ensemble
pour un avenir
désirable**

Sommaire

- 5 Rapport moral
- 6 Propos introductif
- 8 Repères fixés
- 10 Faire culture commune en imaginant demain
- 12 MIEUX NOUS CONNAÎTRE**
- 14 Un partenariat
- 15 Les territoires
- 16 Des réseaux
- 18 Nos instances
- 20 Un outil d'ingénierie d'intérêt public
- 22 Fonctionnement et financement
- 24 LE PARTAGE DE NOS RESSOURCES**
- 26 Envisager l'avenir autrement
- 28 Médiation des savoirs, la fabrique des dynamiques partenariales
- 30 Un bouquet multi médias pour une information régulière aux partenaires
- 32 UNE OBSERVATION PARTAGÉE**
- 34 Un système d'observation qui s'enrichit
- 44 UNE COHÉSION RECHERCHÉE**
- 46 L'Agence cheville ouvrière dans la révision du Scot de l'agglomération lyonnaise
- 48 La planification au défi de l'adaptation
- 50 Zoom sur : L'Agence au cœur de la préparation des nouveaux Contrats de ville « Engagements quartiers 2030 »
- 52 Renforcer les vitalités locales, de la stratégie à l'action
- 54 De nouveaux cadres pour penser la fabrique de la ville
- 56 UNE TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE**
- 58 La sobriété foncière au cœur de la transformation de l'action publique
- 60 Planter, restaurer le vivant, offrir un cadre de vie sain aux habitants
- 62 Habitat & Économie
- 64 Les jeunes dans la ville : mieux les connaître et les associer à la vie de la cité
- 66 LA BIBLIOGRAPHIE**

Rapport moral



© Romain Lafabregue

Béatrice Vessiller

Présidente d'UrbaLyon,
Vice-présidente de la Métropole
de Lyon en charge de l'urbanisme,
du cadre de vie et de l'action foncière

L'Agence s'est mobilisée sur des projets de grande envergure tels que la modification n°4 du PLU-H de la Métropole de Lyon, l'accompagnement à la révision du Scot Sepal ou le Plan des Mobilités de Sytral Mobilités. Elle est restée mobilisée aux côtés des collectivités pour accompagner leur développement : stratégies agricoles, schémas des activités économiques, SAGE, documents d'orientation logistique..., ces travaux permettent d'assurer une cohérence entre les différentes fonctions du territoire, et d'œuvrer à la résilience et la transition écologique.

L'Agence s'est investie dans l'accompagnement de la nouvelle géographie prioritaire et le nouveau contrat de ville de la Métropole pour répondre aux besoins des habitants des quartiers les plus fragiles et améliorer leurs conditions de vie et leur cadre de vie. Dans les nouvelles thématiques portées par l'Agence, citons notamment l'étude « Planter les rues villeurbannaises », l'accompagnement des stratégies déchets pour la Communauté d'agglomération de Vienne Condrieu. Notons aussi la mise en œuvre de l'Observatoire partenarial de la sobriété foncière devant permettre à nos partenaires de s'outiller pour répondre aux enjeux de la préservation des sols.

Pour répondre aux défis actuels, les crises et les chocs successifs nous imposent un changement de paradigme par ajustements plus ou moins progressifs. Face à la finitude des ressources, à la difficulté à gérer nos communs, aux inégalités qui se creusent et aux urgences écologiques menaçant nos modèles socioéconomiques, nous devons transformer nos façons de penser la ville, le territoire, l'aménagement. C'est ce que nous avons commencé à faire.

Renforcer l'approche de la ville perméable et végétale est indispensable. D'une part, elle permet de faire une plus grande place à la nature et au vivant dans la ville et de mieux gérer les eaux pluviales pour mieux préserver la ressource en eau. D'autre part, il s'agit d'améliorer le bien-être et la santé des habitants avec un cadre de vie agréable et adapté au réchauffement climatique

En réponse à l'impératif de sobriété foncière, il nous faut travailler sur l'existant, envisager le recyclage et la réhabilitation, accompagner le développement de stratégies visant l'optimisation foncière, l'utilisation des terrains disponibles, pour limiter l'artificialisation des sols et encourager la densification des zones urbaines, commerciales ou économiques déjà existantes. C'est en optimisant notre empreinte foncière que nous pouvons mieux protéger les espaces naturels et agricoles et contribuer à la transition écologique.

C'est dans cette optique que nous avons œuvré pour une autre façon de penser et concevoir la fabrique de la ville à travers notamment la Charte des espaces publics de la Métropole et la promotion de l'urbanisme transitoire.

Transformer nos territoires nécessite également d'ouvrir le débat entre les acteurs, négocier le champ des possibles dans un contexte où les urgences climatiques, environnementales et sociales exigent des actions concrètes. Il s'agit par conséquent d'accompagner les processus de priorisation, de penser à la redirection, voire le renoncement des principes d'aménagement d'hier.

Les « tables de coopération », nouvelles modalités du dialogue territorial entre nos membres, en sont un bon exemple. Elles permettront d'impulser des rapprochements entre les collectivités et les intercommunalités, à travers des scènes d'échange renouvelées.

L'Agence, par ses compétences d'ingénierie publique, est au plus près de ses membres pour les aider à identifier les enjeux, les potentialités, alerter sur les vulnérabilités, les précautions, les vigilances. Elle permet d'identifier le cap, et d'accompagner les territoires dans leurs transitions. Son rôle de tiers de confiance lui permet de rester à leurs côtés, afin d'accompagner les étapes, les « chantiers » nécessaires pour atteindre ce cap. Elle est capable de faire converger les bonnes pratiques, de mobiliser les énergies et d'animer le collectif des acteurs territoriaux. Elle est toute désignée pour accompagner ce chantier de l'adaptation et de la transformation des territoires, pour tisser des liens entre les collectivités, les échelles, les acteurs et les enjeux.

Malgré le départ de plusieurs salariés et l'absence du directeur pour raisons de santé quelques mois, l'Agence a tenu ses engagements en 2023, avec des projets structurants et une volonté renouvelée de repenser l'aménagement.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de l'Agence pour leur dévouement et leur créativité. Ensemble, continuons à œuvrer pour une ville plus durable, plus juste et plus désirable.



PROPOS INTRODUCTIF

L'Agence, autour de ses 90 salariés, réunit des compétences pluridisciplinaires au service des territoires de l'Aire métropolitaine lyonnaise. Dans un environnement changeant, face aux défis de la transition énergétique, de l'adaptation à l'évolution de notre climat, de la sobriété foncière, de la gestion des ressources, de la souveraineté alimentaire, de la production de logements pour ne citer qu'eux, l'Agence demeure aux côtés des acteurs des territoires, portant un soin méticuleux à comprendre leurs particularités autant que leurs interactions.

L'activité 2023 a été riche, tant par la diversité des missions menées que par le nombre de projets conduits (plus de 360 lignes d'études). À l'écoute de nos partenaires, nous avons su adapter nos accompagnements, composant avec la diversité des problématiques, la complexité des enjeux et la spécificité des territoires. Certains chantiers majeurs ont été lancés. L'Agence a notamment travaillé à la consolidation du dialogue territorial afin de réinventer des coopérations et d'offrir un cadre flexible à la collaboration et la complémentarité des territoires. L'Agence a également mobilisé son socle d'observation, son expertise et son assise partenariale pour mettre en œuvre l'Observatoire partenarial de la sobriété foncière (OPSF).

J'espère que vous aurez plaisir à parcourir ce rapport d'activité qui présente les nombreux projets et études menés au cours de l'année.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les équipes de l'Agence pour la qualité de leur travail, leur dévouement, leur engagement. Grâce à leur investissement, leur capacité à innover, leur résilience parfois, nous avons pu ensemble relever les défis de cette année 2023. La richesse que nos partenaires viennent chercher est celle que nous mettons collectivement à leur disposition.

Un programme d'activité dense et riche pour relever les défis des transitions

Parallèlement aux actions nouvelles conduites en faveur de la coopération territoriale et de la sobriété foncière, l'Agence est restée au plus près de ses membres pour les accompagner dans l'élaboration et le suivi de leurs outils et documents de planification : révision du Scot Sepal, bilan du contrat de ville de la Métropole de Lyon, appui au futur contrat, accompagnement de la nouvelle géographie prioritaire, modification n°4 du PLU-H de la Métropole, accompagnement du plan de mobilité de Sytral Mobilités et des Plans locaux de mobilité pour la Métropole de Lyon, la CAPI, le Syndicat mixte de Boucle du Rhône ou la Communauté de communes de Miribel Plateau.

Nous avons également accompagné nos partenaires sur la déclinaison des orientations prises dans leurs documents d'urbanisme et leurs projets. De nombreux plans guides ont ainsi été élaborés pour les secteurs de Givors, Genay, Sérézin-du-Rhône, Millery, ou les abords du Boulevard des États-Unis.

Pour tendre vers une visée opérationnelle affirmée, le programme de travail de l'Agence traite également de la problématique de la fabrique urbaine, en contribuant aux réflexions prospectives innovantes et projets structurants tels que la consultation internationale Grande Porte des Alpes. Les missions de cadrages urbains et paysagers, les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de conseil, notamment dans le cadre des ateliers préalables aux permis de construire, avec la Ville de Lyon, mais aussi Vienne et Bourgoin-Jallieu, permettent d'accompagner nos partenaires dans ce processus de métamorphose urbaine.

Cette transformation se nourrit et s'inspire également des projets menés sur l'aménagement de la ville perméable et végétale avec notamment les réflexions sur l'occupation de l'espace public (Plan de mobilité apaisée de la Métropole, Plan Lumière de la Ville de Lyon, aménagement des parvis des collèges de la Métropole) et les dispositifs d'urbanisme temporaire ou transitoire. Pour la Métropole de Lyon avec le Plan Nature mais aussi l'arbre en ville à Villeurbanne, à Belleville en Beaujolais et ailleurs, les solutions fondées sur la nature et la végétalisation sont mobilisées dans les stratégies d'adaptation aux évolutions de notre climat.



En 2023, nos partenaires ont trouvé en l'Agence un lieu « ressource » sur les questions agricoles et alimentaires pour les accompagner sur la mise en œuvre de leurs politiques redevenues ambitieuses. Nous avons ainsi conduit pour leur compte plusieurs projets alimentaires territoriaux (Métropole de Lyon, communauté de communes Saône-Beaujolais). Ce fut également une année importante pour la Métropole s'agissant de l'accompagnement de sa stratégie foncière agricole et de la poursuite de la protection des terres (PENAP).

L'activité des observatoires, qu'ils soient partenaires ou spécialisés comme l'Omter et l'Observatoire métropolitains des solidarités, n'a pour autant pas fléchi. Actualisation des géoclips, publications, temps forts, ateliers débats ont permis de consolider la connaissance et d'animer des réseaux d'acteurs techniques et politiques diversifiés. Le suivi de la conjoncture économique, l'Observatoire local des loyers, celui de la logistique des biens et des services nouvellement intégré à l'Observatoire des mobilités confortent le rôle de vigie de l'Agence. L'accompagnement des stratégies de l'offre d'accueil économique pour une plus grande sobriété foncière (SAE, inventaire ZAE), l'analyse croisée des dynamiques du marché du travail et des enjeux d'insertion, l'accompagnement des politiques d'habitat en faveur du sans-abrisme, des ventes HLM, du déploiement du BRS ou de la résorption de la vacance, contribuent également à l'éclairage de l'action publique.

Un suivi partagé de l'activité permettant adaptabilité et flexibilité

Cette année encore, l'Agence a su rester cet outil d'ingénierie flexible et adaptable pour répondre aux besoins de ses membres et mener à bien son programme d'activité.

L'élaboration, la validation et le suivi du programme de travail de l'Agence d'urbanisme sont placés sous la responsabilité et la décision du Conseil d'administration. Une première version prévisionnelle du programme de travail 2023 a été soumise au vote du Conseil d'administration le 5 décembre 2022. Trois modifications sont intervenues, lors des Conseils d'administration de mars, de juin et d'octobre 2023. Ce calendrier régulier

de suivi et de modification du programme de travail a notamment permis d'adapter l'activité de l'Agence d'urbanisme aux contraintes de ses membres et à ses propres contraintes.

Le suivi permet d'informer le Conseil d'administration de l'avancement des missions engagées et de proposer, au besoin, sa modification (arrêt, report, renforcement des études votées, voire engagement de nouvelles missions). Chaque membre dispose alors, selon son intérêt à la mission (pilotage, co-pilotage, association directe, information...), d'une information claire et régulière et d'une capacité à faire valoir ses priorités et décisions.

La réalisation du programme d'activités de l'Agence d'urbanisme au 31 décembre 2023 a été constatée avec un taux effectif de 96% (environ 12 150 jours de travail réalisés, y compris le projet TIGA et les jours de report de 2022 sur 2023). Des engagements décalés à la demande des membres mais aussi des démissions plus nombreuses et des recrutements plus difficiles ont impacté l'année. Le report ou la finalisation de certaines missions de 2023 en 2024 (environ 410 jours) a permis d'atteindre un taux final de réalisation supérieur à 99%.

Le volet partenarial du programme a représenté un peu moins de 97% des activités menées. Chaque mission partenariale a fait l'objet d'un dialogue en amont entre l'Agence d'urbanisme et tout ou partie de ses membres afin d'en vérifier l'intérêt partagé. L'objectif reste d'être plus précis et complet sur les attendus des partenaires afin de mieux gérer les charges de travail prévisionnelles du personnel et de préciser les capacités d'engagement des missions attendues. Le volet contractualisé du programme est légèrement supérieur à 3%. La contractualisation « in house » avec la Métropole de Lyon (encadrement des loyers, RLP, Ficol Rabat) a représenté plus de 60% de cette activité contractualisée.

Natalia Barbarino

Directrice générale par intérim de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

REPÈRES FIXÉS

Les trois axes forts du projet d'Agence, confirmés chaque année depuis 2020 par les instances associatives, continuent de structurer et donner sens au programme d'activité de l'Agence d'urbanisme.

Repère n°1

Être plus que jamais « l'Agence des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise »

L'Agence a fortement accompagné la Métropole de Lyon ainsi que le Scot Sepal et Sytral Mobilités, engagés dans leurs projets d'aménagement, contribuant particulièrement à réinterroger leurs modèles de développement.

Elle a également conforté ses collaborations auprès de certaines communes et des intercommunalités, notamment dans le Département du Rhône, les agglomérations du Nord-Isère et les territoires de l'Ain.

Le renforcement du dialogue territorial est souhaité afin que les acteurs des territoires puissent partager leurs politiques publiques, enrichir leurs projets et coordonner leurs actions.

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉ REFLET D'UNE ADAPTATION AUX SPÉCIFICITÉS DES ACTEURS ET DES TERRITOIRES

Le déploiement territorial nécessite de répondre à la diversité des besoins de nos membres. Cela passe par des missions d'accompagnement des stratégies métropolitaines, des chantiers transversaux sur la mise en œuvre du ZAN et déjà des actions concourant à la sobriété foncière.

L'Agence intervient dans l'élaboration des documents d'urbanisme et participe à la territorialisation des politiques publiques d'aménagement. Ces études permettent un accompagnement sur-mesure, de l'élaboration à la mise en œuvre de la planification réglementaire.

L'Agence adapte également son ingénierie pour répondre à l'objectif d'une plus forte cohésion territoriale, que cela concerne les villes-centres et agglomérations moyennes (ACV, PVD) ou les territoires bénéficiant de la Politique de la ville.

Elle contribue à la métamorphose des territoires, avec la prise en compte des enjeux d'adaptation au changement climatique, de réduction de l'empreinte carbone, et de préservation des ressources...

Repère n°2

Accompagner la transformation des territoires au travers des « transitions »

Il s'agit de saisir chaque opportunité de repenser le fonctionnement de l'aire métropolitaine lyonnaise et d'accompagner la transformation des territoires au travers des transitions (mobilité, énergie, climat, alimentation, numérique...).

Les ressources (eau, air, foncier, biodiversité...) s'imposent comme des biens communs et des facteurs de résilience des territoires.

La prise en compte des attentes des habitants doit être renforcée au travers de projets privilégiant la cohésion territoriale et l'inclusion sociale ; l'offre économique repensée, en étant coopérative et inclusive.

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉ INSCRIT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS

L'Agence est en appui de la transition écologique et de la résilience des territoires. Elle accompagne ses partenaires afin d'accélérer leur adaptation au changement climatique et à la transition énergétique.

Les politiques de l'habitat sont également repensées : déploiement du BRS, identification des territoires favorables au vieillissement, enjeux du sans-abrisme et de l'exclusion liée au logement...

La transition économique nécessite de repenser l'attractivité de manière raisonnée et de questionner l'équilibre des territoires. De nouveaux objectifs sont défendus : circularité de l'économie, transition constructive, inclusion par l'emploi...

L'Agence accompagne la transition des politiques de mobilité centrées sur les modes actifs, le renforcement des liens urbains, la reconfiguration de l'espace public, la santé...

L'Agence accompagne aussi le suivi et la mise en œuvre des politiques des solidarités, ainsi que la prise en compte des enjeux de santé environnementale dans l'urbanisme...



Repère n°3

Renforcer le rôle de tiers de confiance et de lieu de la coopération territoriale

La vocation de l'Agence est de mettre en partage l'ensemble de ses connaissances, de fédérer un socle transversal de savoirs et de représentations afin d'alimenter les réflexions des acteurs locaux. L'Agence est un lieu neutre de coopération territoriale.

Le travail de valorisation des missions et études s'est poursuivi par un processus de communication maîtrisé et planifié (information régulière, diffusion des travaux, rencontres et séminaires...). Les méthodes de construction des projets et d'animation du dialogue entre les acteurs sont repensées.

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉ QUI RENFORCE LE SOCLE DE CONNAISSANCES

Conforme à l'ADN de l'Agence, le programme d'activité œuvre pour mettre à disposition de l'ensemble des membres un socle transversal de connaissances et de représentations qui constituent des outils communs.

La réunion des partenaires de l'Opeana permet de débattre autour de sujets émergents et d'informations renouvelées : traitement du Recensement général agricole 2020, évaluation de l'artificialisation des sols, analyse des desserts alimentaires, projets alimentaires territoriaux...

L'OPH met à disposition de ses membres des analyses : accès et maintien dans les logements, réhabilitation du parc existant, adaptation aux besoins et fluidités des parcours, et des outils (dont Géoclip). Les dispositifs OLL et OTLE concourent également à l'enrichissement du socle de connaissance.

L'Opale suit la santé économique des entreprises, la mutation des territoires et leurs conséquences sur l'emploi et l'insertion. De nombreuses analyses sont produites : notes de conjoncture, veilles d'entreprises stratégiques, études de filières, outils de « monitoring »... Un travail important a été engagé pour les démarches d'inventaire des ZAE et les réflexions de requalification des zones économiques.

L'OPM réunit les principaux acteurs de la mobilité. Il rassemble, fiabilise et diffuse la connaissance sur les pratiques de mobilité et l'évolution de l'offre de transport (modes actifs, rapport à la voiture, intermodalité, mobilité et modes de vie, nouvelles pratiques, nouveaux services privés...).

Soucieuse de mutualiser, l'Agence favorise le partage d'idées et la valorisation de ses travaux via différents médias de communication et de diffusion, notamment son site internet. Elle organise des séminaires et des rencontres favorisant la mise en débat.

Elle s'ouvre vers l'Europe et le monde et participe à des réseaux de premier rang (Métrex, Eurocities), et contribue à l'exploration de sujets et de projets intéressants dès maintenant ses membres ou repérés comme opportuns pour demain. Concernant les activités internationales, elles visent principalement à appuyer l'expertise locale en matière de planification urbaine, d'articulation entre urbanisme et transports, de création d'agence d'urbanisme dans un souci de dialogue et d'échange d'expériences.

L'Agence a vocation à prendre une forte place dans l'organisation de scènes de dialogue entre les acteurs et les territoires et dans la construction des coopérations territoriales. Il s'agit là d'un objectif fort, posé dès 2022 et qui permet en 2023 de projeter l'organisation des « Tables de coopération », dont la première édition sera axée sur la Mobilité.

Faire culture commune en imaginant demain

Le 6 novembre 2023, l'ensemble des salariés de l'Agence d'urbanisme s'est retrouvé au Port Rambaud pour une journée d'échanges et de production d'idées. Un moment rare dans l'histoire de l'Agence ! Les salariés se sont interrogés sur ce qui les liait hier, les rassemble aujourd'hui et les occupera demain, avec des méthodes d'animation permettant d'associer chacun à cette réflexion collective.

Les administrateurs de l'Agence n'ont pas été en reste puisqu'ils ont été invités à participer quelques jours plus tard, le 20 novembre à une partie de Prospect'Us, le jeu sérieux conçu par les salariés d'UrbaLyon en 2019, pour s'interroger sur les enjeux et défis des territoires à l'horizon de 15 ans.

Le succès de ces deux évènements, qui a démontré une fois de plus qu'il faut parfois faire un pas de côté pour progresser ensemble, pousse à renouveler de telles initiatives !

L'Agence buissonnière car il est parfois utile de sortir du chemin !

Faire "Agence buissonnière", c'est s'autoriser à partir à l'aventure et à laisser aller son imagination. L'apparente légèreté de la méthode n'empêche pas le sérieux de l'objectif : réfléchir à ce que pourrait être l'Agence dans une quinzaine d'années. Le succès de ce premier rendez-vous collectif a donné l'envie à tous de se retrouver. Nul doute que l'Agence, riche de la créativité de ses salariés, va continuer à buissonner !

Une journée qui bouscule les habitudes et les idées

Le temps fort de l'Agence buissonnière s'est tenu lundi 6 novembre 2023 au Port Rambaud, et a réuni 80 salariés, soit environ 90% de l'effectif. Le fil rouge de la journée : les métiers de l'Agence, d'aujourd'hui et de demain. Diverses séquences, innovantes et créatives, se sont égrenées au fil de la journée pour tour à tour se connaître, écouter et être écouté, parler de culture d'entreprise. Chacun a pu exprimer ses craintes et ses désirs pour son métier et pour l'Agence, l'enjeu étant, *in fine* de réfléchir ensemble et de créer un imaginaire commun pour l'Agence à 2040.



Le besoin de (re)faire du collectif

Les périodes Covid et post-covid ont suscité des tensions et des fractures, des façons différentes de faire et d'être, au sein de la société française mais aussi des entreprises. L'Agence n'y a pas échappé. La nécessité d'un rendez-vous, collectif et hors les murs, qui redonne du sens et des perspectives, a été rapidement une évidence.

Le choix retenu d'échanger sur les "métiers" a permis à chacun de parler de son travail d'aujourd'hui et de ce qu'il sera, peut-être, demain... et de ses inquiétudes, dans le cadre d'une journée à la fois sérieuse par son objet et légère par son animation.

Et (re)parler de la culture d'entreprise

L'équipe à l'origine du jeu Prospect'Us, rejointe par d'autres salariés, a naturellement proposé de bâtir et d'animer cette journée en recourant au « pas de côté » qui permet de prendre du recul par rapport au quotidien et à ses difficultés.

Cette journée a fait la démonstration de la puissance de la réflexion collective. Elle a été l'occasion de réaffirmer que la *hauteur* de vue est un ferment de la culture d'entreprise de notre structure.

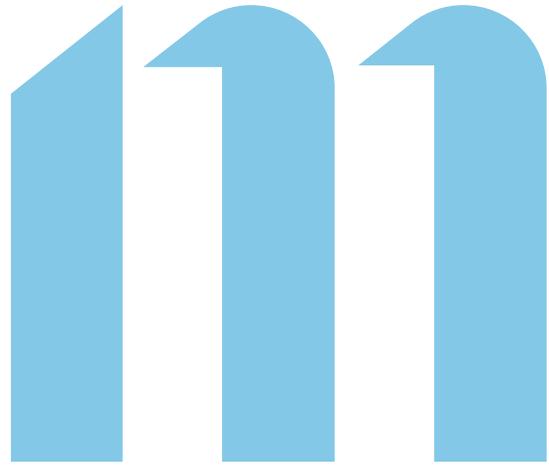
Et elle a, *in fine*, abouti à des réflexions et des rendus qui aident à réfléchir à l'Agence de demain.

Des élus intéressés et impliqués

En parallèle de la journée Agence buissonnière, il a été proposé aux administrateurs d'UrbaLyon de s'essayer à Prospect'Us, le jeu sérieux conçu par l'Agence en 2019 pour mener la démarche Prospective 2040. Adapté à l'agenda contraint des élus (2 heures), il a passé l'épreuve avec succès ! Les élus ont été questionnés sur les enjeux et les défis des territoires à un horizon de 15 ans. Ils ont reconnu l'intérêt du jeu pour entrer *en réflexion prospective*, sans taire leur frustration quant à leur propre disponibilité et à l'atterrissage concret d'une telle démarche. Un appel clair à lui donner des suites !







Mieux nous connaître



UN PARTENARIAT

L'Agence a tissé avec ses membres et ses partenaires des relations de proximité et de confiance, avec comme points de convergence les intérêts de chacun et de tous. Historiques avec la Métropole de Lyon, ces relations se sont intensifiées au cours de ces dernières années avec les villes et les agglomérations de l'aire métropolitaine lyonnaise, dans l'objectif de les accompagner dans un développement plus soutenable, pour des territoires plus inclusifs et solidaires, adaptés au changement climatique et aux transitions en cours.

L'Agence d'urbanisme apparaît aujourd'hui comme l'outil le mieux placé pour apporter aux collectivités les éclairages nécessaires pour penser ou repenser leurs actions au sein du « bien commun » qu'est l'aire métropolitaine lyonnaise. Il s'agit d'intégrer fortement les défis des transitions dans les stratégies locales des collectivités et de contribuer au dialogue et aux coopérations constructives aux différentes échelles pour plus d'efficacité des grandes politiques publiques, la préservation de nos ressources vitales et, globalement, pour un système territorial élargi plus résilient.

Urbalyon a conforté en 2023 sa présence auprès des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise à la faveur des missions de cohésion territoriale auprès des villes-centres et des agglomérations moyennes, de l'accompagnement des collectivités et EPCI pour l'inventaire des ZAE mais également de son implication dans les scènes de gouvernance comme l'inter-Scot, Sytral Mobilités ou encore le Syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT AML).

L'Agence est également impliquée dans de nombreux réseaux professionnels et scientifiques qui lui permettent d'enrichir ses connaissances et ses pratiques.

L'Agence est devenue en 2023 un partenaire à part entière de la démarche POPSU, conduite en lien avec la Métropole de Lyon, l'ENTPE et l'IUL. De 2023 à 2026, le thème d'exploration retenu concerne l'« Arpentage des transitions ». La journée « Biorégion » organisée en octobre en prenant appui sur l'Agence (organisation, animation), a permis de poser les contours de cette réflexion. Celle-ci ouvre un champ d'investigation favorable à la construction de relations plus soutenues entre les territoires extra métropolitains et la métropole, dans l'optique d'aller vers un modèle polycentrique où chaque territoire se trouve renforcé.

Parallèlement, la préfiguration de l'observatoire partenarial de la sobriété foncière (OPSF) a permis de définir un cadre de travail particulièrement ambitieux. Sa vocation est d'outiller et de faire dialoguer les partenaires de l'Agence sur des champs sensibles au plan foncier : habitat, ressources, économie et ZAN. 4 sous-groupes de travail reprenant ces thèmes seront créés.

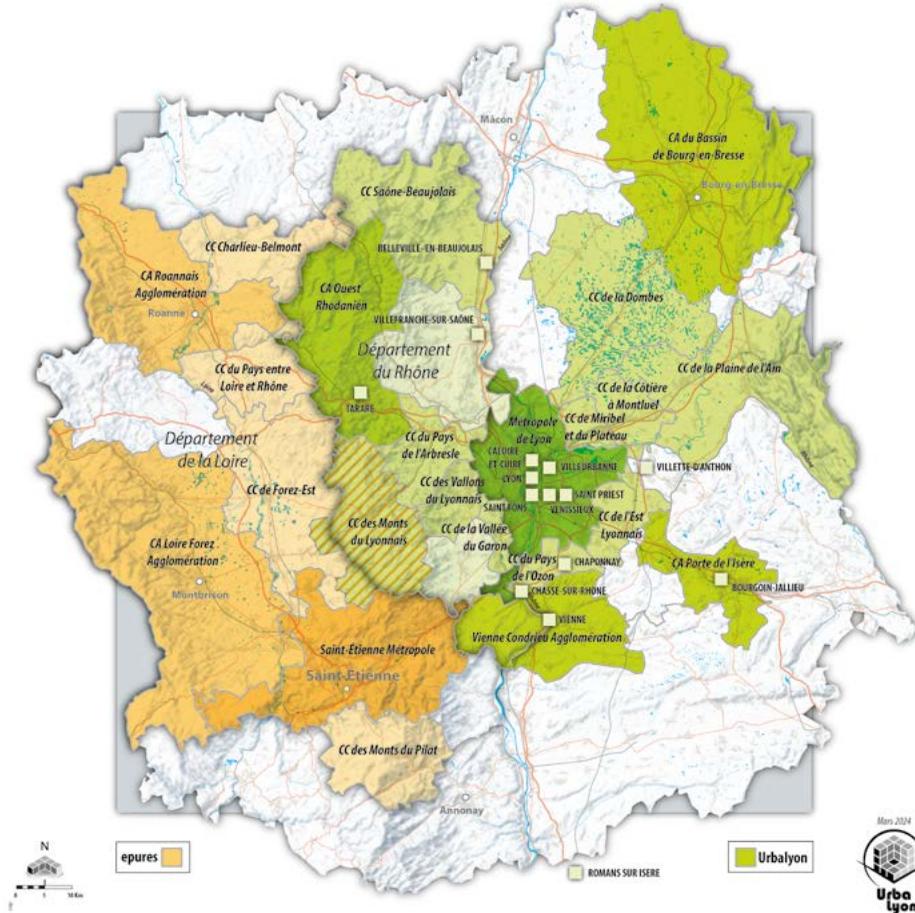
Le Club PLUI piloté par la Dreal Auvergne Rhône a également réuni de nombreuses collectivités. Il a notamment fait l'objet d'un investissement de l'Agence (en lien avec le réseau Urba 4) autour de la question de « l'adaptabilité et l'acceptabilité des territoires aux enjeux du Zéro Artificialisation Nette » (journée d'approfondissement).

Enfin, l'année 2023 a constitué un temps de réflexion préalable important pour amorcer le renouvellement du dialogue territorial.

Fin 2023, une trentaine d'EPCI ont été questionnés sur leurs attentes et leurs besoins en matière de coopération sur le thème des mobilités. Jouant pleinement son rôle de tiers de confiance, l'Agence a préparé l'organisation de la première édition des « Table de coopération », format original destiné à faciliter les interactions et les collaborations inter-EPCI. Ce format doit permettre, sur des sujets majeurs (mobilité, eau, etc.) d'instaurer un dialogue régulier entre une trentaine d'EPCI, la Métropole de Lyon et des partenaires associés (Sytral Mobilités et SMT AML sur le volet mobilités). Il s'agit, sur un sujet précis, de partager une vision stratégique et d'envisager des solutions concrètes de coopération. Les partenaires institutionnels (Conseil départemental, État, ...) participeront également à ce dialogue.



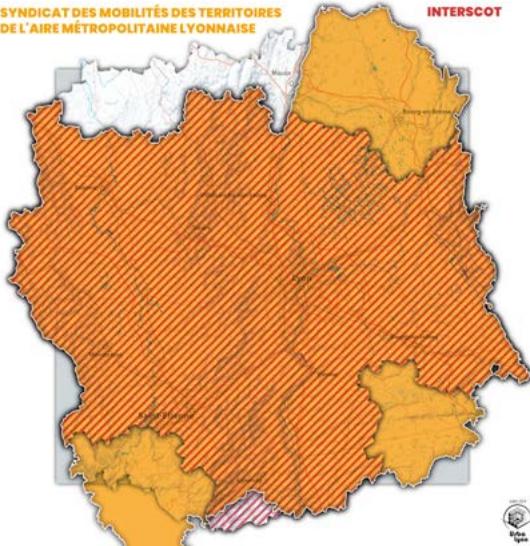
LES TERRITOIRES



LE DIALOGUE TERRITORIAL

SYNDICAT DES MOBILITÉS DES TERRITOIRES DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE

INTERSCOT



LES SCOT



La dissolution du Pôle Métropolitain a été actée par arrêté de la Préfecture de région le 31 décembre 2022.

DES RÉSEAUX

La Fnau, réseau national des 50 agences d'urbanisme

L'Agence d'urbanisme est membre du réseau national (la Fnau) qui réunit 50 agences d'urbanisme. La Fnau constitue, pour les élus et les techniciens, un lieu privilégié d'échanges et de collaborations à l'échelle nationale. Chaque année, la Fnau organise une rencontre nationale sur un thème d'actualité.

« Le monde des urbanistes doit être à l'avant-garde d'un nouveau développement territorial »

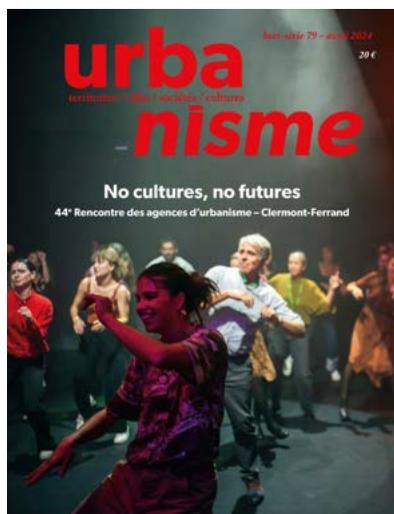
Revue Urbanisme hors-série n°79 p 34 - avril 2024

Du 15 au 17 novembre 2023, la 44^e rencontre des agences d'urbanisme s'est déroulée à Clermont-Ferrand sous la houlette de l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central (AUCM) et de la Fnau. Lancés autour de la thématique « no cultures, no futures - pas de réorientation écologique sans recomposition culturelle des territoires », les débats ont permis d'évoquer la manière dont la culture peut servir

de vecteur et de levier à la transition écologique en cours. UrbaLyon a participé activement à ces rencontres à travers son intervention dans l'exploration « culture alimentaire et transition écologique : comment aborder l'alimentation comme un fait culturel revisitant nos marqueurs politiques, économiques,

sociaux, sanitaires, territoriaux ? ».

Pour conclure cette 44^e rencontre de la Fnau, Patrick Vergriete, son ancien président, désormais ministre délégué, chargé des transports, et Sonia de La Provôté, son actuelle présidente et sénatrice du Calvados, sont intervenus pour évoquer les défis à venir pour les agences d'urbanisme.



Revue urbanisme

A2 – L'ingénierie en réseau à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne (Amelyse)

Pour servir la construction métropolitaine et répondre aux besoins d'ingénierie des partenaires de l'inter-Scot et du Syndicat des Mobilités des Territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT AML), Urbalyon, en partenariat avec Epures, l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens, conduit différentes études et missions dans le cadre d'un programme de travail mutualisé.

Avec l'inter-Scot, la réflexion sur la refonte du Chapitre commun a été au cœur des missions. Elle a nourri les échanges entre les 12 présidents de Scot à 2 reprises, les 3 mai 2023 et 10 janvier 2024. Le réseau A2 a été également mobilisé par des apports thématiques emblématiques des enjeux à cette échelle : évolutions démographiques (cf. p 26), logistique, université et vie étudiante.

Le programme de travail avec le SMT AML s'est focalisé sur le partage de connaissances concernant les niveaux d'offres de services ferroviaires dans les différentes branches ferroviaires de l'Amelyse. Ce travail a permis de présenter plusieurs cartes pédagogiques, la fréquentation et l'offre de trains par gare, ainsi que les temps de parcours vers les métropoles de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne.

Parallèlement les huit cahiers de bassins du SMT AML ont fait l'objet d'une actualisation sur les volets suivants : flux domicile-travail, montées-descentes par gare, ainsi que les offres de transports en commun et d'intermodalité disponibles à chaque gare.

Enfin, le travail en format A2 a également permis de cartographier les aires de chalandise des gares, facilitant ainsi une meilleure compréhension des types de rabattements par mode.



© Urba4

Rencontre des Présidents des agences d'urbanisme de la région Aura à Clermont-Ferrand lors des rencontres nationales de la FNAU « No culture, no future ».

Urba4 – L'ingénierie en réseau à l'échelle régionale

FONCIER ET URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ, 2 AXES MAJEURS POUR TRANSFORMER LE SYSTÈME TERRITORIAL RÉGIONAL

L'année 2023 a été marquée par des temps forts politiques importants avec l'organisation de deux rencontres des Présidents des agences d'urbanisme de la région Aura, l'une en janvier à Lyon, et la seconde en octobre à Clermont-Ferrand lors des rencontres nationales de la FNAU « No culture, no future ». **Le sujet du foncier et de la sobriété foncière** est apparu comme un axe de travail et de positionnement fort du réseau.

Plusieurs implications et missions importantes liées à la sobriété foncière ont été conduites :

- en **matière d'observation** avec la poursuite de la démarche de mutualisation et de décryptage des données (cf. atelier CRHH) et le développement d'une méthode de quantification des « passoires thermiques » à l'échelle régionale. À cet égard, la mission engagée en 2022 avec l'ADEME s'est concrétisée dans l'analyse exploratoire des impacts de l'interdiction de louer des logements énergivores dits « passoires thermiques » (plus d'information pages 64-65).

- en **matière d'animation de scènes d'échanges**, avec 2 événements du réseau Planif' Territoire. La journée d'échanges et de partage organisée en avril à Clermont-Ferrand en partenariat avec la DDT et la Dreal autour de l'adaptabilité et l'acceptabilité des territoires dans un contexte de ZAN a remporté un vif succès. À l'automne, un webinar à Grenoble a permis de partager les dernières évolutions législatives et réglementaires et des retours d'expérience Scot sud Gascogne et de Grand Bourg Agglomération.

Les Agences ont poursuivi leur accompagnement auprès de l'EPORA notamment sur les questions de sobriété foncière économique et d'explorations en matière de renaturation, mais aussi auprès de l'État avec la réalisation d'un cahier de recommandations sur l'approche Nature en ville dans les petites et moyennes villes Aura (Dreal) ; la constitution d'un recueil de démarches exemplaires et d'une boîte à outils favorables à la sobriété foncière (Dreal/Cerema) ; l'accompagnement de la DDT38 dans la « démarche ISOF - Isère Sobriété Foncière » lancée par le Préfet de l'Isère.

L'implication sur les questions d'**urbanisme favorable à la santé** s'est également poursuivie, aux côtés de l'ARS et de la Dreal, avec la conception d'outils pédagogiques issus des expérimentations conduites auprès de 6 collectivités. Ce sont ainsi 3 vidéos, 14 fiches pratiques et un rapport technique qui sont aujourd'hui disponibles pour sensibiliser et accompagner les collectivités dans leurs projets.

MUTUALISATION ET PARTAGE DES DONNÉES, UNE DÉMARCHE DE FONDS MATURE

Engagée en 2017, la démarche de mutualisation et de partage des données porte ses fruits et permet de progresser collectivement dans l'appréhension des dynamiques territoriales de la région. En 2023, le webSIG du réseau Urba4 a été « réactivé » pour capitaliser et rendre accessible les données dans le cadre de la démarche relative aux passoires thermiques.

La démarche de mutualisation des données se traduit également par des conventionnements de partenariat et d'échanges de données (Rectorat, Insee...) et l'acquisition de données en commun (Perval, LSA Commerce, ...).

NOS INSTANCES

Structure associative, UrbanLyon est constituée de membres de droit, de membres adhérents et de partenaires associés répartis au sein de quatre collèges.

L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration. Ces instances sont réunies régulièrement, notamment pour la préparation et le suivi du programme de travail partenarial de l'Agence d'urbanisme. Un Bureau est chargé d'en instruire et d'en mettre en œuvre les décisions.

La Présidente

La Présidente de l'Association est **Béatrice VESSILLER**, Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme, du foncier et du cadre de vie.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'**organe de décision et de contrôle interne**. Il est composé de 24 administrateurs et se réunit quatre fois par an.

Le 1^{er} collège dispose de 13 administrateurs, chacun de ses membres étant représenté.
Les 2^e et 3^e collèges désignent chacun 5 administrateurs.

Le Bureau

Le Bureau associé à la Présidente est composé de cinq administrateurs élus :

- **Frédéric PRONCHERY**,
Vice-président du Conseil départemental du Rhône ;
- **Jérémy CAMUS**,
Vice-président du Sepal ;
- **Michèle CEDRIN**,
Conseillère de la Communauté d'agglomération Vienne Condrieu ;
- **Raphaël MICHAUD**,
Adjoint au maire de Lyon ;
- **Renaud PAYRE**,
Vice-président de la Métropole de Lyon.

et du représentant du Préfet (**Xavier CEREZA**,
Directeur départemental des territoires du Rhône).

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale approuve les rapports sur l'activité, la gestion, les comptes annuels et la situation financière et morale de l'Association. Elle fixe également le montant des cotisations.

Elle se compose des **représentants des membres de droit et adhérents**.

Elle est réunie deux fois par an et est composée de 76 personnes (au 31 mars 2024).

LE 1^{ER} COLLÈGE regroupe les membres de droit

- Métropole de Lyon
- État
- Département du Rhône
- Sepal
- Sytral Mobilités
- Epora

LE 2^E COLLÈGE regroupe les membres adhérents des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (hors agglomération lyonnaise au sens Sepal) : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats mixtes en charge des Scot

- Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse
- Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien
- Communauté d'agglomération Porte de l'Isère
- Communauté d'agglomération Vienne Condrieu
- Communauté de communes de la Côtière à Montluel
- Communauté de communes de La Dombes
- Communauté de communes de La Plaine de l'Ain
- Communauté de communes de la Vallée du Garon
- Communauté de communes de Miribel et du Plateau
- Communauté de communes des Monts du Lyonnais
- Communauté de communes des Vallons du Lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Arbresle
- Communauté de communes Saône Beaujolais
- Commune de Belleville-en-Beaujolais
- Commune de Bourgoin-Jallieu
- Commune de Chasse-sur-Rhône
- Commune de Romans-sur-Isère
- Commune de Tarare
- Commune de Vienne
- Commune de Villefranche-sur-Saône
- Commune de Villette d'Anton
- Syndicat mixte du Scot de l'Ouest Lyonnais
- Syndicat mixte du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné
- Syndicat mixte du Scot des Rives du Rhône
- Syndicat mixte du Scot du Beaujolais
- Syndicat mixte du Scot du Nord-Isère
- Syndicat mixte du Scot du Val de Saône-Dombes

LE 3^E COLLÈGE regroupe les communes et communautés de communes de l'agglomération lyonnaise, syndicats mixtes, établissements publics spécialisés, chambres consulaires et autres personnes morales de droit public qui contribuent à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise.

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- Agence régionale de santé
- Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne
- Communauté de communes de l'Est Lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Ozon
- Commune de Caluire-et-Cuire
- Commune de Chaponnay
- Commune de Lyon
- Commune de Saint-Fons
- Commune de Saint-Priest
- Commune de Vénissieux
- Commune de Villeurbanne
- Eau publique du Grand Lyon
- Grand Lyon Habitat
- Lyon Métropole Habitat
- SDMIS
- Syndicat des Mobilités des Territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise
- Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage
- Syndicat mixte Plaines Monts d'Or

LE 4^E COLLÈGE réunit des structures avec lesquelles UrbaLyon a signé une convention de partenariat.

Elles sont au nombre de 14 :

ABC HLM, Aderly, Alec, Banque des Territoires, CAUE Rhône - Métropole de Lyon, Chambre de métiers et d'artisanat du Rhône, Crous, Hespul, Serl, Université de Lyon, LPA (Lyon parc auto), ainsi que les 3 autres Agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Métropole, Région grenobloise et territoires ligériens).

UN OUTIL D'INGÉNIERIE D'INTÉRÊT PUBLIC

Adhérer (cotisation)

Une Agence d'urbanisme

Une ingénierie d'intérêt public au service des territoires et des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise

Une Agence d'urbanisme est créée par les collectivités d'un territoire qui souhaitent disposer d'un outil commun qui facilite l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets et une plus forte cohérence des politiques qu'elles mènent. Elles font ainsi le choix de partager des compétences et des ressources techniques. Une Agence d'urbanisme a pour missions (article L121-3 du Code de l'urbanisme modifié par la loi 2014-366 du 24 mars 2014) :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
- de contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;
- d'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

La forme juridique est celle de l'association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Les instances associatives

Un fonctionnement partenarial associant des collectivités et structures publiques de l'aire métropolitaine lyonnaise

Peuvent être membres de l'Agence d'urbanisme, l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale, les établissements publics ainsi que les autres personnes morales de droit public qui contribuent, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise. L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration, dont sont issus le Président et les administrateurs du Bureau. Les membres sont regroupés en 3 collèges. Ils versent une cotisation annuelle et disposent du droit de participation et de vote aux instances. Des personnes morales de droit public ou de droit privé, chargées d'une mission d'intérêt général en lien directement ou indirectement avec l'aménagement et le développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise, peuvent bénéficier du statut de « personne associée » (4^e collège).



Lyon 3^e - Quartier de la Part-Dieu, renouvellement urbain

Missionner (subvention)

Un programme
d'activité partenarial...

**Une contribution à l'aménagement
et au développement de l'aire
métropolitaine lyonnaise**

L'Agence d'urbanisme définit les activités qu'elle mène avec ses membres et selon les dispositions réglementaires en vigueur (notamment la note technique du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme - ETLN 1509571N). Elle les met en œuvre et en diffuse les résultats selon les modalités précisées par son Conseil d'administration. Elle est autorisée à effectuer toutes actions se rattachant à son objet social, pouvant en favoriser la réalisation et contribuant, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise et cela pour son compte et celui de ses membres. La structure économique de l'activité menée par l'Agence d'urbanisme et les modalités de son financement ont été redéfinies en 2015. Les principales règles de fonctionnement ont été réunies dans un règlement intérieur, approuvé par le Conseil d'administration le 20 juin 2017. Ce document complète les statuts associatifs.

... pour répondre
aux besoins de nos membres

**Des missions spécifiques et sur-mesure
au plus près des besoins des territoires
(observatoires...)**

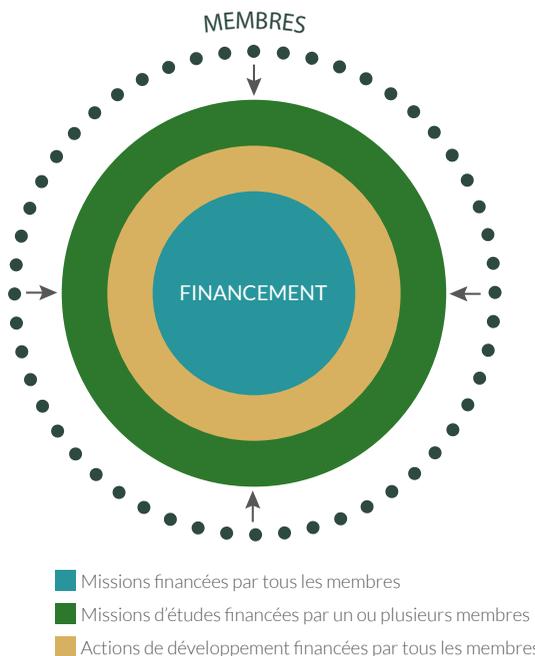
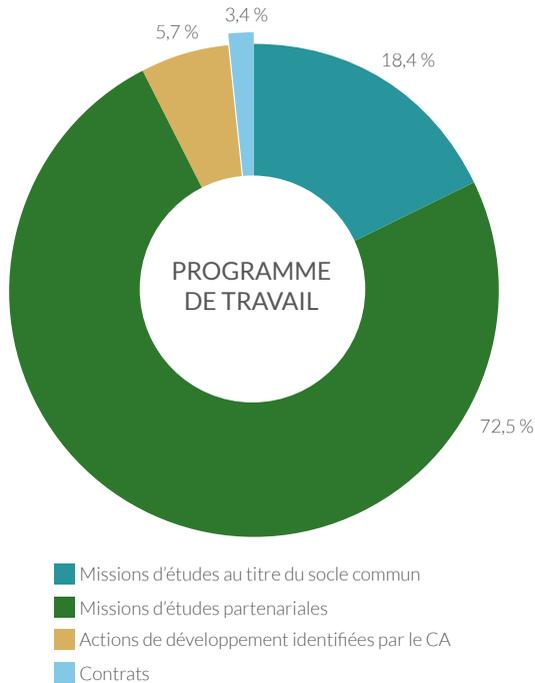
La préparation et le suivi du programme d'activité sont réalisés en rencontrant chacun des membres et en les associant à des temps d'échanges partenariaux. Ainsi, le programme se bâtit par le croisement des besoins de chacun et des intérêts collectifs, dans un souci de mutualisation et de rationalisation.

Les modalités d'engagement de chaque membre dans le programme d'activité, et notamment sa participation financière à sa réalisation, sont précisées dans une convention annuelle. Chaque membre est donc libre de fixer chaque année le montant de la subvention qu'il entend verser à l'Agence d'urbanisme selon l'intérêt qu'il porte aux activités proposées.

Les analyses juridiques menées en 2014 ont permis d'apparenter les agences d'urbanisme à la notion de Service non économique d'intérêt général (SNEIG) et de la situer hors champs de la concurrence et de la réglementation des aides d'État. Enfin, les membres peuvent contractualiser des études et des missions avec l'Agence d'urbanisme dans le cadre réglementaire du *in house*.

Programme partenarial

Fonctionnement et financement



DANS LE CADRE DES LIGNES D'ÉTUDES ET DE MISSIONS PARTENARIALES

Les lignes d'études et de missions menées par l'Agence d'urbanisme intéressent directement ou indirectement tout ou partie des membres dans les méthodes, le développement des compétences, les modalités partenariales d'élaboration, la mise en partage des résultats...

L'Agence d'urbanisme diffuse les résultats selon les modalités fixées par le Conseil d'administration. Dans ce cadre, chaque membre a la possibilité de recourir aux savoirs et aux compétences de l'Agence d'urbanisme pour réaliser les études et les missions qui lui sont nécessaires pour élaborer ses politiques et mener à bien ses projets.

L'ensemble des lignes d'études et de missions représente de l'ordre de 72,5% de l'activité, soit 9 175 jours en 2023.

Chaque membre décide du montant de la subvention annuelle qu'il verse à l'Agence d'urbanisme. Pour cela, il participe à la préparation du programme d'activité. Il porte à la connaissance de tous ses besoins et il manifeste son intérêt aux propositions des autres. Selon les attendus fixés, la charge de travail nécessaire à chaque ligne d'activité est identifiée. Il peut alors assurer, seul ou avec d'autres, le financement d'une ou plusieurs de ces lignes sur la base de 750€ la journée de travail.

Le total des subventions s'élève à 6 470 000€ en 2023.

DANS LE CADRE DU SOCLE COMMUN

Le programme d'activité de l'Agence d'urbanisme identifie près de quarante lignes au titre du « socle commun ».

Ces activités sont la base du partenariat qui associe les membres. Elles concernent pour moitié l'observation territoriale qui comprend la constitution, la gestion, la mise à disposition et l'analyse de données, mais aussi l'animation d'observatoires (économie, emploi insertion, habitat, mobilités, cohésion sociale, espaces agricoles, naturels et alimentation), et pour moitié les ressources documentaires, les supports de communication, les scènes d'échanges, l'implication dans les réseaux et la participation à des publications ou à des événements.

Ce socle commun représente 18,4% de l'activité totale, soit 2 325 jours en 2023 (valorisation de la journée de travail à 660 €).

Cette somme est financée globalement pour moitié par la cotisation des membres (5 000 € pour les membres des 2^e et 3^e collèges, 25 000 € pour les membres du 1^{er} collège, à l'exception de l'État (100 000 €), du Sepal (90 000 €) et de la Métropole de Lyon (250 000 €), et pour moitié par une valorisation de 90 € de chaque journée de travail consacrée aux lignes d'études et de missions.

Le total des cotisations 2023 s'élève à 730 000 €.

DANS LE CADRE DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Le programme d'activité dégage une capacité de travail pour des projets identifiés par le Conseil d'administration comme nécessaires à la poursuite et au développement de l'Agence d'urbanisme : l'organisation d'un grand événement, le développement de nouvelles compétences ou de nouveaux outils, la réalisation de publications (comme le numéro de la collection Points Fnau sur l'expérience métropolitaine lyonnaise), l'amélioration du fonctionnement interne (notamment sur les aspects informatiques)... Il peut aussi s'agir de compléter d'autres lignes du programme au regard des enjeux sous-jacents.

Cette capacité de travail représente 5,7% de l'activité totale, soit 725 jours en 2023 (valorisation de la journée de travail à 620 €).

Elle est financée par une marge de 40 euros appliquée à chaque journée de travail du socle commun et des lignes d'études et de missions.

Les actions de développement sont discutées en Conseil d'administration et figurent dans le programme partenarial voté chaque année. Comme le reste de l'activité, elles font l'objet d'un suivi attentif, les résultats sont communiqués aux membres.

CONTRATS

De façon limitée (3,4 % de l'activité totale soit 425 jours en 2023), l'Agence d'urbanisme réalise des contrats pour le compte d'un de ses membres ou d'un tiers.

Il s'agit alors d'une prestation au profit du commanditaire et donc à son seul usage.

Le Conseil d'administration reste décisionnaire quant au nombre et à la nature des contrats, qui doivent rester conformes à l'objet social et à la déontologie de l'Agence d'urbanisme.





P

Le partage de nos ressources



ENVISAGER L'AVENIR AUTREMENT

Les bouleversements et crises à l'œuvre nous obligent à changer de regards sur l'avenir. Parmi les facteurs d'évolution, la démographie, la rareté des ressources ou encore la prise en compte de l'incertitude sont au cœur des enjeux. Trois temps forts co organisés avec l'appui d'UrbaLyon et les apports de la communauté scientifique, ont permis aux partenaires, élus et techniciens, de réfléchir ensemble autour de ces enjeux et la façon dont ils vont influencer sur l'aménagement des territoires.



Taux de fécondité en France :

< 1,8¹
enfant par femme

3,8 millions
d'habitants en 2050
(population globale de l'inter-Scot selon le scénario central Omphale)
Soit
+ 12 500 hab./an

+ 7 100
personnes âgées de **+75 ans** chaque année à l'échelle de l'inter-Scot entre 2018 et 2050

1. Seuil de renouvellement des générations 2,1

L'impact des mutations démographiques sur l'aménagement

Ce séminaire organisé le 29 novembre 2023 par l'inter-Scot avec l'appui d'UrbaLyon et d'Épures a rassemblé une centaine de personnes.

En ouverture, Béatrice Vessiller, Vice-Présidente du Scot de l'agglomération lyonnaise a rappelé l'importance de prendre en considération les migrations, la ville des proximités, la vie étudiante et les relations inter-territoriales dans cette réflexion autour des évolutions démographiques et de leur impact.

L'Insee a dressé un premier panorama en s'appuyant sur les projections Omphale. Ce cadrage national et régional corrige toutes les estimations passées, à la baisse. **Le vieillissement, sous l'effet des « papis et mamies boomers », est bien là !** Le zoom sur les Scot confirme un plafonnement de la population beaucoup plus tardif que pour le reste de la France (horizon 2070) à l'exception de la Loire et de la métropole de Lyon (avant 2050). On note également une croissance de la population très disparate selon les Scot et dépendante de la structure de la population actuelle. Quels que soient les Scot, le vieillissement des territoires va impacter l'aménagement avec un **doublement du nombre de personnes de plus de 75 ans d'ici 2050.**

L'intervention de Jean-François Léger, démographe à la Sorbonne, a quelque peu bousculé les idées reçues



© UrbaLyon

et interpellé la salle. Si les grandes métropoles ont bien été les locomotives de l'armature urbaine autour d'elles, aujourd'hui elles joueraient plutôt seules, entres elles, et sans relations avérées avec les villes secondaires. Il nous invite plus globalement à changer de regard sur la prospective démographique.

En s'appuyant sur des exemples internationaux et locaux, dans des tailles de villes différentes (métropoles, villes moyennes et petites villes), Gérard François Dumont, démographe professeur émérite de la Sorbonne, a souhaité mettre en avant le rôle clé des décideurs locaux. Ainsi, un territoire apparemment sans atout, peut devenir un territoire dynamique et attractif. Chaque territoire dispose des clés pour agir, l'important étant de bâtir une vision à long-terme. L'avenir des territoires est donc pleinement entre les mains des décideurs ...une belle feuille de route pour les Scot !





© UrbaLyon

Séminaire Popsu Transitions : « La biorégion : dialoguer, coopérer dans l'aire métropolitaine »

Cette journée de lancement des travaux de la plateforme lyonnaise Popsu « Arpenter les sentiers des transitions », visait à faire le point sur l'état des débats et sur les expériences menées en France et ailleurs à partir d'échanges entre chercheurs, experts, acteurs de terrain et élus.

« La Biorégion est une représentation géographique, non politique, et le dialogue est primordial. Nous avons la chance d'avoir un projet de territoire de gestion des eaux qui est une première aujourd'hui, qui réunit 10 EPCI, et les questions autour du partage de l'eau concernent tout ce plateau. »

Audrey Chevallier

Vice-présidente de la Communauté de communes de la Dombes en charge du développement économique, des commerces, de la réduction des déchets et du PAIT

« Il y a besoin d'une solidarité territoriale à une échelle plus large, au-delà d'un rapport de réciprocité si on veut parler d'une entité Biorégion. »

Jérémy Camus

Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de la résilience du territoire

La biorégion est une notion débattue. L'approche retenue ici vise à retravailler les relations entre les métropoles, les villes petites et moyennes et les campagnes au sein d'un espace régional. Il s'agit, dans la perspective de la transition écologique, de rechercher des synergies sur divers plans, notamment l'approvisionnement en eau, l'énergie, les matériaux de construction et, bien évidemment, l'alimentation.

La plateforme lyonnaise a su convoquer un sujet scientifique pour revisiter les coopérations territoriales à l'aune de trois tables rondes en présence des élus d'UrbaLyon et d'universitaires italiens (Daniela Poli et David Fanfani autour des concepts d'Alberto Magnaghi) et bordelais (Emmanuelle Bonneau et Jean-Marc Offner).

Interculturalité et accroissement des incertitudes, quels rôles pour les institutions et les professionnels de la cité ?

Article dans Traits d'Agence n°43
« no culture, no future » p 23
– extrait

Comment l'interculturalité peut nous aider à comprendre les crises et comment les surmonter ? Tel était l'objet de l'intervention de Clair Michalon³ et Sename Koffi Agbodjinou⁴, accueillis par UrbaLyon pour un temps d'échanges avec les élus et partenaires réunis en CA le 23 juin 2023.

SAVOIR ACCUEILLIR L'INCERTITUDE

La seule certitude aujourd'hui est que les incertitudes vont s'accroître en rythme et en intensité. [...]

Ainsi les crises que nous traversons doivent être vues comme autant d'opportunités de transformer nos rapports (homme/nature ; homme/territoire ; homme/groupe ; nord/sud...). Mais si l'opinion publique ne semble plus avoir trop de doute sur le dérèglement climatique et ses effets, pourtant prévisible depuis au moins 1972, les actions pour y parvenir ne semblent toujours pas à la hauteur de l'enjeu. Clair Michalon cite volontiers Einstein : « Nous ne pouvons pas résoudre nos problèmes avec la même pensée que nous avons utilisée lorsque nous les avons créés. » et nous appelle à être plus créatifs. Quant à lui, Sénamé Koffi Agbodjinou nous invite au « divorce du paradigme du profit », à donner de la valeur à ce qui est « hors marché » et à inventer un nouveau récit de la complexité du Monde.

Lire l'article :

→ www.fnau.org/fr/publication/no-cultures-no-futures/

2. L'Agence d'urbanisme, signataire de la convention tripartite avec l'État et la Métropole de Lyon, est, directement, impliquée dans la plateforme lyonnaise du programme Popsu 4 Transitions 2023-2025.

3. Clair Michalon, diplômé en agronomie tropicale, a été responsable de projets de développement rural en Algérie et au Gabon. Également anthropologue, il est depuis 30 ans consultant & formateur auprès de collectivités, d'entreprises et d'ONG pour les questions interculturelles.

4. Sénamé Koffi Agbodjinou est architecte, designer et anthropologue. Il a créé « l'Africaine d'Architecture », une plateforme d'expérimentations sur l'architecture et la ville. Il a fondé les Woèlabs (fablab) de la capitale togolaise.

Médiation des savoirs, la fabrique des dynamiques partenariales

ATELIERS PARTICIPATIFS & FOCUS GROUPES, POUR UNE ACTION PUBLIQUE ADAPTÉE AUX BESOINS DES HABITANTS

Études du secteur des Poulettes à Villeurbanne — Abords des collèges — Évaluation des Cités éducatives — Inclusion numérique — Évaluation qualitative de la Politique de la ville



SÉMINAIRES TECHNIQUES ENTRE PROFESSIONNELS, POUR S'ACCULTURER ENSEMBLE

Atelier avec la Serl — Atelier Urba4 et Epora



L'agence rassemble



©SDMIS

SÉANCES DE DESIGN THINKING

Jeu Prospect'Us mobilisé pour le challenge prospective du SDMIS et pour les assises des quartiers populaires

Challenge Prospective avec le SDMIS

En 2023, le SDMIS (Service départemental métropolitain d'incendie et de secours) sollicite l'Agence pour être accompagné dans une démarche prospective dans le cadre de l'élaboration de son Schéma d'analyse et de couverture des risques (SACR). Pour l'Agence, c'est l'occasion de mobiliser le jeu sérieux Prospect'Us et les Figures Prospective 2040 avec un atterrissage concret et opérationnel. Organisé en 2 journées, le Challenge Prospective a permis, au-delà du public cible des pompiers, de toucher et de "mettre au jeu" leurs partenaires tels que les HCL, la Croix-Rouge, la Gendarmerie, ou ARS.

À LA RENCONTRE D'UNE AUTRICE

Échange avec Noémie Calais, éleveuse et lauréate du prix « Lire pour agir 2023 » pour son livre « Plutôt nourrir »





DIALOGUE ENTRE COMMUNAUTÉS UNIVERSITAIRES ET PRATICIENS, AU SERVICE DE LA RECHERCHE-ACTION

Séminaire démographie de l'inter-Scot « *La planification face à la révolution démographique* » — Journée de lancement Popsu transition « *La Biorégion : dialoguer, coopérer dans l'aire métropolitaine* » — Rencontre autour de la publication de l'ouvrage « *Lyon Métropole en mouvement* » à l'occasion des 50 ans de l'IUL



RENCONTRES ENTRE ÉLUS, POUR UNE VISION STRATÉGIQUE PARTAGÉE

Rencontre des présidents de l'inter-Scot « *Dynamiques, enjeux et défis communs* » — Rencontre des présidents d'UrbA4



© InterScot

SCÈNES D'ÉCHANGES, POUR DÉBATTRE ENSEMBLE

Échange professionnel « *Dessine-moi la culture - Comment mobiliser le vécu culturel & transitions territoriales* » — Échange professionnel « *Slow City & Fast Mobilities - Co-designer l'espace public avec la marche* » — Repères européens « *Les jeunes adolescents dans la ville : mieux les connaître et les associer à la vie de la cité* »

Scène d'échanges partenaire « *L'urbanisme transitoire, accélérateur des politiques publiques ?* »



DIALOGUES ENTRE EPCI, ACTEURS PRIVÉS ET COLLECTIVITÉS, AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Séminaire UrbA4 « *Comment concilier développement économique (ZAE) et sobriété foncière* » — Séminaire UrbA4 « *Interdiction progressive de louer des passoires thermiques : unissons nos efforts !* »



ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ET MISSIONS À L'INTERNATIONAL

Séminaire AFD et CEC à Hanoï, 12 délégations reçues



Un bouquet multi médias pour une information régulière aux partenaires

La mutualisation et la diffusion élargie des connaissances produites est un objectif stratégique fort d'UrbaLyon. L'Agence a ainsi développé différents outils et supports complémentaires pour faciliter la mise en partage et la valorisation de ses travaux.



NEW

Un nouveau portail documentaire

Grâce au site internet et au portail documentaire, les partenaires de l'Agence bénéficient d'un accès à des ressources diversifiées : le site internet pour retrouver les dernières études et l'actualité de l'Agence, le portail documentaire pour des recherches approfondies.

À cet égard, 2023 a marqué le renouvellement du portail documentaire, plus ergonomique et plus moderne, un véritable outil de recherche et de veille au quotidien.

Au-delà du fonds documentaire, en particulier l'ensemble des études de l'Agence, y compris les plus anciennes, ce nouveau portail s'est enrichi de dossiers thématiques (alimentation, espaces publics, santé culturelle...), de veille spécialisées (planification urbaine, santé environnementale...), et d'une rubrique « retours d'expériences » mettant en vue veilles, benchmark, synthèses des séances Repères européens, en lien avec l'ouverture de l'Agence à l'Europe et au monde.

Adossées au site internet, les lettres d'information mensuelles et la lettre des observatoires, permettent une information régulière aux partenaires.

Points communs, la revue d'UrbaLyon

4 sujets ont d'ores et déjà été décortiqués dans un dossier central :

- 17 objectifs pour bâtir un projet de territoire durable
- Remettre l'alimentation au cœur de nos territoires
- Le foncier, vers un nouveau paradigme
- La réindustrialisation à l'heure des transitions



Accéder au portail de ressources documentaires

→ ressources-documentaires.urbalyon.org/

La Web TV : une richesse d'explorations, une communauté d'émotions

La WebTV d'Urbalyon offre une véritable expérience des temps forts partenariaux de l'Agence, « couvrant » la richesse d'explorations des processus de transformation à l'œuvre dans les territoires (InterPAT, Comité scientifique du Plan Climat de la Métropole de Lyon, nouvelles dynamiques partenariales Urba4 sobriété foncière et lutte contre les passoires thermiques, nouvelles dynamiques partenariales UrbaLyon sur Hub de mobilités avec LPA, convention tripartite POPSU 4 avec Métropole de Lyon et plateforme lyonnaise des universitaires associés, etc.)

La Web TV est un soutien à la création de contenus ad hoc en réalisant des vidéos « pilotes » suivant un processus de réalisation agile.

Peu à peu, le contenu s'est enrichi, les fonctionnalités se sont développées, des rendez-vous se sont créés, l'audience s'est élargie... La Web TV donne un souffle « d'émotion » à la communauté des partenaires sur leurs défis partagés.

Ses contenus, produits en lien avec l'équipe informatique, sont un pas important vers ce qui est la norme et le devenir dans la manière d'appréhender les contenus de l'intelligence collective.

Une expérience solide constitue désormais un patrimoine vidéo également dans le cadre d'opérations de communication interne (Vœux Agence).

Visiter la chaîne Youtube

→ www.youtube.com/channel/UChtD-NmZ2ZB-BOWUMq_K2g



12 lettres d'info diffusées auprès de plus de **700** partenaires, étudiants, et de la communauté scientifique



3 Lettres des observatoires

18 Scènes d'échanges et webinaires animés

8 replays : pour une 2^e vie donnée aux échanges

« Ils parlent de nous » quelques exemples



NOS CARTES

– Carte du carré métropolitain intégrée dans le dernier ouvrage « Lyon, métropole en mouvement » codirigé par Roelof Verhage et Aurélie Mercier publié aux *Presses Universitaires Lyonnaises* - mai 2023

– Carte des zones économiques productives, réalisée par l'Agence pour le PLU-H de la Métropole de Lyon, pour illustrer un article de Rachel Linossier qui prendra place dans un ouvrage édité par les presses universitaires de Lyon

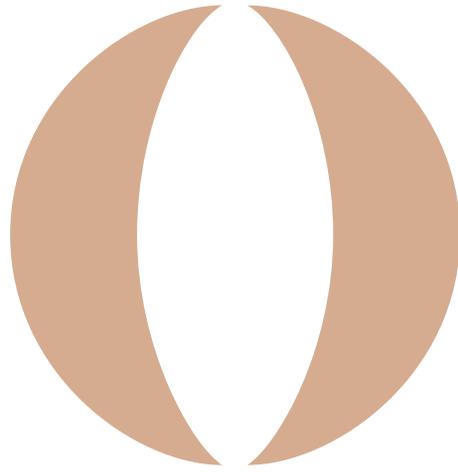
NOS ÉTUDES

– L'étude UrbaLyon « Une forêt de bienfaits » valorisée sur la plateforme du réseau DEPHY Collectivités Bretagne. C'est un réseau d'échange, de retours d'expériences, qui partage les réussites et les pratiques des acteurs du territoire breton, afin de répondre aux difficultés rencontrées par la mise en œuvre de pratiques éco-responsables (<https://www.dephy-collectivites.bzh/>)

NOS PHOTOS

– 120 photos de la photothèque UrbaLyon téléchargées par nos partenaires ou la presse lyonnaise.





Une observation partagée



Un système d'observation qui s'enrichit



5 observatoires partenariaux

- l'observatoire économie, emploi, insertion (Opale)
- l'observatoire de l'habitat intégrant l'observatoire local des loyers (OLL) et l'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE)
- l'observatoire des mobilités intégrant l'observatoire de la logistique
- l'observatoire des quartiers populaires
- l'observatoire des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation (Opeana)

2 observatoires métropolitains

- l'observatoire métropolitain des solidarités
- l'observatoire métropolitain des transitions et de la résilience (OMTeR)

2 observatoires en préfiguration

- l'observatoire partenarial des cohésions territoriales (cf. page 51)
- l'observatoire partenarial de la sobriété foncière (cf. page 58)

Lien vers le bilan des observatoires
→ www.urbalyon.org/fr/BilanObservatoires2023

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DE L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI ET L'INSERTION (OPALE)

40

partenaires :

- Territoires
- Représentants des acteurs économiques
- Acteurs de l'économie sociale, de l'emploi et de l'insertion
- Acteurs thématiques locaux
- Experts de la statistique et de l'information économique

2023 marque l'installation du copilotage de l'observatoire par deux élus référents : Emeline Baume, Vice-présidente de la Métropole de Lyon, déléguée à l'économie, l'emploi, le commerce, le numérique et la commande publique, et Noël Ancian, Vice-président délégué au développement économique de la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle.

Une quinzaine de publications ont été réalisées. La diversité des sujets traités témoigne de la montée en puissance de l'observatoire sur les enjeux de transitions et de circularité de l'économie. Les mutations territoriales et leurs conséquences en matière d'emplois et d'inclusion constituent également un enjeu majeur.

Parmi les études de filières emblématiques de cette année, on peut citer :

- l'étude sur la filière du numérique reconconditionné
- l'étude sur la collecte, le tri et les débouchés des textiles usagés

À noter également la réalisation d'un **outil de consultation dynamique pour servir le nouvel observatoire métropolitain de l'économie à impact positif de la Métropole de Lyon.** Dans le cadre de l'expérimentation « RSA France Travail », de nouvelles modalités d'accompagnement des allocataires du RSA des communes de Givors et de Grigny ont été lancées le 12 mai 2023. La Direction insertion et emploi de la Métropole de Lyon a confié à l'Opale la réalisation d'un **portrait socio-économique de territoire** afin de mieux connaître les dynamiques et les enjeux au sein de ces communes situées au cœur du bassin économique sud métropolitain.

ANIMATIONS & TEMPS FORTS

Conférence-débat de l'Opale : Et si personne n'était inemployable !

C'est ce sujet majeur qui a été au cœur des débats de la conférence annuelle de l'Opale, qui a réuni une cinquantaine de participants à la Maison du fleuve Rhône à Givors le jeudi 28 septembre 2023. Autour de la première Vice-présidente de la Métropole de Lyon, Émeline Baume, et de l'économiste Yannick L'Horty, une table ronde foisonnante d'initiatives et d'idées nouvelles a réuni :

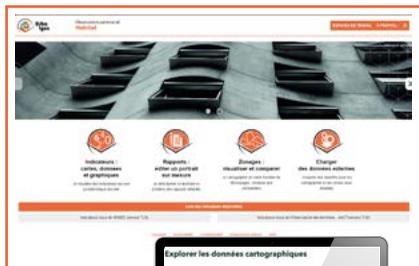
- 4 dirigeants d'entreprise : Robin Avenel – Carasoie à Pont-Evêque, Chrystelle Perrin – Gerhôsud à Givors, Michel Kekayas – Blanchisseries industrielles du centre à Saint-Chamond et Gaëtan de Sainte-Marie – Qantis à Limonest et Vice-président de la CPME du Rhône ;
- et Sonia Paccaud, secrétaire régionale de la CFDT Auvergne-Rhône-Alpes.

La conférence a placé au centre du débat notre responsabilité élargie et collective en faveur de l'inclusion des jeunes et des personnes les plus éloignées de l'emploi. À travers les témoignages éclairants et encourageants des différents intervenants, la table-ronde est venue explorer les leviers à actionner pour faire des exclus d'aujourd'hui, de futurs inclus demain. Comment passer d'une logique d'employabilité à une logique d'« employeurabilité », où l'employeur s'engage et veille à la qualité de l'emploi et des processus de recrutement et favorise l'intégration, la fidélisation et l'épanouissement de ses salariés ?



OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE L'HABITAT

Géoclip Habitat :
outil de cartographie statistique



Cartographie des territoires
favorables au vieillissement

→ storymaps.arcgis.com/stories/078274d7ec9f-4d5aa9e515d1d1d4f6c7

L'Observatoire partenarial de l'habitat apporte à l'ensemble des partenaires de l'aire métropolitaine une connaissance fine des dynamiques à l'œuvre de l'habitat et du logement. L'Observatoire local des loyers de l'agglomération lyonnaise (OLL), outil de connaissance du marché locatif local à destination du grand public et des professionnels de l'immobilier et l'Observatoire du logement étudiant (OTLE) viennent renforcer ce dispositif d'observation. Lieu de partage de cette connaissance, il favorise le rapprochement des partenaires à l'occasion de l'atelier-débat organisé chaque année et du club habitat qui réunit deux fois par an les professionnels de l'habitat et du logement afin d'échanger sur la conjoncture immobilière du territoire.

L'observatoire enrichit régulièrement ses formats de rendus : aux publications annuelles, viennent s'ajouter la plaquette *Déchiffrage*, format court qui valorise l'outil de cartographie des données Géoclip habitat, et plusieurs applicatifs Web, Atlas du logement locatif social, Cartographie des territoires favorables au vieillissement par exemple. L'équipe habitat a été mobilisée pour réaliser le panneau « *La transition vers un habitat pour tous* » qui vient compléter la collection des panneaux thématiques sur les transitions. Dans un contexte marqué par la crise du logement, les récentes études de l'observatoire témoignent de d'élargissement de la connaissance pour identifier de nouveaux leviers d'action.

En 2023, l'observatoire a ainsi mené la première phase d'une étude sur la vacance de plus de deux ans des logements, dite « vacance structurelle ». Elle avait pour objectif de quantifier, qualifier et localiser cette vacance structurelle dans le territoire du Sepal. Cette étude fera l'objet d'approfondissements en 2024 pour en analyser les causes et identifier les outils mobilisables pour remobiliser une partie de ce parc. L'Agence a poursuivi son appui à la Maison de la Veille sociale du Rhône (MVS) dans le cadre de sa mission d'observation du sans-abrisme. Ainsi, l'édition 2023 du rapport annuel de l'observatoire du sans-abrisme résulte d'un travail collaboratif entre l'Agence et la MVS du Rhône et donne à voir un état des lieux du sans-abrisme et du mal logement dans la métropole de Lyon.

ANIMATIONS & TEMPS FORTS

Le 10^e atelier-débat de l'observatoire

« Faire vivre l'inclusion dans le territoire métropolitain », tel était le thème de la 10^e édition de l'atelier-débat de l'observatoire qui s'est tenue le 15 décembre. En lien avec la publication de l'observatoire « *Quel habitat pour une métropole inclusive ?* », cette rencontre a permis d'aborder les mécanismes de l'inclusion à travers l'exemple de deux formes d'habitat : la pension de famille et l'habitat inclusif. L'équipe « habitat » de l'Agence a dans un 1^{er} temps remis en perspective le sujet avec la présentation de l'évolution des besoins et des formes inclusives d'habitat à l'échelle nationale et les points clés de la publication de l'observatoire réalisée sur la base d'une enquête.

Puis est venu le temps de l'échange avec l'animation d'une table-ronde. Autour du grand témoin de l'atelier, le sociologue Jean-Luc Charlot, coordinateur national du GIHP, cinq acteurs favorisant l'inclusion par l'habitat dans le territoire métropolitain ont partagé leurs retours d'expériences et les enjeux pour demain. Il s'agissait de représentants de Grand Lyon Habitat, de la Fondation Aralis, de la Fondation ARHM et d'Habitat et Humanisme.

Environ
22 000
personnes
en situation
d'exclusion par le
logement dans la
Métropole en 2021
(source MVS)

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DES MOBILITÉS

69 %

des ménages ont accès aux commerces alimentaires en moins de 10 min à pied ou en vélo, à l'échelle du carré métropolitain

« La congestion n'est plus un problème, la congestion est une solution. Il faut expliquer ce paradoxe. L'objectif n'est plus de construire des routes mais d'y réduire les vitesses »

Yves Crozet

Depuis 2022, l'Observatoire est co-piloté par deux élus référents : Karine Lucas, au titre du Syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT AML), et Jean-Charles Kohlhaas, au titre de la Métropole de Lyon.

Les actualités récentes, notamment la flambée des prix de l'énergie, ont fortement remis sur le devant de la scène les enjeux relatifs aux coûts de la mobilité. En 2023, l'observatoire s'est saisi de ce sujet pour mieux approcher les vulnérabilités des ménages face aux coûts de la mobilité, ainsi que les coûts et bénéfices externes de la mobilité pour la collectivité. L'observatoire a combiné différentes approches d'analyse (qualitatives et quantitatives) et a sollicité les apports d'expertise du monde de la recherche. L'ensemble de ces travaux, ainsi que les interventions des économistes Sandrine Mathy et Yves Crozet durant le temps fort de l'observatoire, sont valorisés au sein de ce dossier thématique.

Dans le cadre des travaux annuels sur les coûts de la mobilité, l'observatoire est allé à la rencontre d'Yves Crozet (économiste des transports, professeur émérite, membre du LAET), de Charlotte Liotta (doctorante CIREN / ENPC) et Cédric Fandio (chercheur post-doctoral ENTPE), pour les interroger sur les questions

de justice sociale et d'équité dans le développement des offres de transports collectifs et dans les politiques publiques de mobilité. Ces apports vidéos sont disponibles sur la web TV d'Urbalyon : www.youtube.com/watch?v=x5gKAL0DT1w

ANIMATIONS & TEMPS FORTS

Approcher les coûts et bénéfices des mobilités, face aux impératifs de justice sociale et de décarbonation

Présidé par ses élus référents, Karine Lucas (SMT AML) et Jean-Charles Kohlhaas (Métropole de Lyon), le temps fort annuel de l'observatoire des mobilités s'est tenu le 18 décembre 2023.

Il a été l'occasion de partager les travaux réalisés par l'observatoire autour de la thématique annuelle des coûts de la mobilité, et d'échanger avec Yves Crozet économiste, professeur émérite, membre du LAET, sur l'approche des coûts externes des transports, et Sandrine Mathy, économiste de l'environnement au laboratoire GAEL, sur les co-bénéfices des politiques climatiques.

Selon Yves Crozet, « si l'on veut comprendre la question des coûts externes, il faut changer de regard, il faut abandonner cette question fondamentale pour l'économiste et les individus de la rareté du temps, et passer à une logique de rareté de l'espace. C'est cela le changement très compliqué. La question des valeurs du temps peut pousser à des choix qui ne sont pas corrects. »

➤ Retrouvez également les interventions introductives de Karine Lucas et de Jean-Charles Kohlhaas sur la chaîne Youtube Urbalyon

OBSERVATOIRE

DES QUARTIERS POPULAIRES

37

quartiers
prioritaires

29

quartiers
de veille active
dans le contrat
de ville
métropolitain
2015-2023

L'Agence d'urbanisme a progressivement structuré et développé depuis une cinquantaine d'années un système d'observation des quartiers populaires. Adossé étroitement au réseau d'acteurs locaux, institutionnels et universitaires, l'observatoire des quartiers populaires¹ offre par ses travaux sur l'ensemble des quartiers Politique de la ville (37 quartiers prioritaires et 29 quartiers de veille active) une lecture fine et en profondeur de ces quartiers, préalable indispensable à l'action.

2023 aura été une année riche pour l'observatoire, mobilisé largement pour dresser le bilan du contrat de ville métropolitain 2015-2023 dans l'objectif de préparer la nouvelle programmation (cf. Zoom p 50). Ce document existe dans deux formats, un rapport complet et une synthèse. En parallèle, l'observatoire a continué de produire des analyses statistiques et des études qualitatives à l'image des 3 exemples ci-dessous, pour certaines à l'échelle de l'aire métropolitaine.

- La publication « *Focus quartier : Les Marronniers, Fontaines-sur-Saône* » : cette démarche combine analyse statistique et entretiens avec des acteurs locaux (professionnels et

habitants) pour comprendre et objectiver la situation des quartiers prioritaires de la Politique de la ville

- L'analyse, sur l'ensemble des quartiers Politique de la ville (37 quartiers prioritaires et 29 quartiers de veille active), d'une sélection d'indicateurs sociaux visant à mesurer l'évolution de la démographie, des revenus, de la précarité et du chômage des quartiers en Politique de la ville et de leurs habitants, au regard des dynamiques métropolitaines depuis la mise en place du contrat de ville 2015-2023
- La production d'une trentaine de fiches statistiques pour les QPV hors Métropole de Lyon, afin d'outiller les équipes projets des autres EPCI.

ANIMATIONS & TEMPS FORTS

L'implication des acteurs de terrain, professionnels, associations et habitants est au cœur du mode de fonctionnement de l'observatoire. Au-delà de l'animation de comités techniques réunissant les acteurs locaux, les enquêtes de terrain et focus groupe² apportent une dimension sensible et qualitative, notamment sur les enjeux d'insertion sociale et économique des populations. En 2023, les focus groupes ont été utilisés dans le cadre de l'évaluation des Cités éducatives et l'évaluation qualitative de la Politique de la ville de la Cap. Ils ont pleinement participé à l'animation du réseau d'acteurs locaux.



Séance focus groupe

© UrbalLyon

1. Anciennement « observatoire partenarial de la cohésion sociale et territoriale »

2. Un groupe focus est un entretien collectif réunissant des personnes présentant une caractéristique commune (professionnels impliqués dans un projet / publics bénéficiaires, par exemple. Il permet dans un temps limité de récolter de nombreuses informations).

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DES ESPACES AGRICOLES

NATURELS ET DE L'ALIMENTATION

À l'échelle
de l'InterScot

17 %

des exploitants
ont plus
de 60 ans
(Contre 20 % en
Auvergne Rhône-
Alpes)

L'Observatoire partenarial des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation élargit peu à peu les sujets d'études (agriculture, espaces naturels, alimentation, ressources) et produit des analyses et des diagnostics accompagnant les politiques publiques. C'est aussi une scène réunissant les partenaires de l'Agence intervenant sur cette thématique.

Trois nouvelles publications ont marqué l'année 2023 :

– **L'étude sur l'agroécologie « Produire avec le vivant : l'agroécologie, des concepts à la pratiques »** : une synthèse conceptuelle et pratique de l'agroécologie, afin de faciliter sa compréhension et sa diffusion dans l'aire métropolitaine. En allant aux racines du concept d'agroécologie, cette étude montre notamment l'intérêt de repenser notre système alimentaire dans son ensemble pour faire face aux crises environnementales contemporaines, climatique et écologiques.

– **L'exploitation du millésime 2020 du recensement agricole en 13 livrets**, un pour chaque Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-

Étienne et un à l'échelle de l'Amelyse. Pour chacun de ces territoires, cette publication de synthèse propose un regard sur les évolutions économiques de l'agriculture, la façon dont l'agriculture fait face aux défis contemporains, et enfin, un point sur les grandes productions qui les structurent.

– **Une étude en lien avec les réflexions sur la sécurité alimentaire « Territorialiser des chaînes alimentaires dans l'aire métropolitaine : le cas des filières lait et fruits & légumes »**. Cette étude propose ainsi un panorama des acteurs de la transformation dans l'aire métropolitaine lyonnaise, étoffé d'une enquête auprès d'une dizaine d'entre eux pour les deux filières concernées.

ANIMATIONS & TEMPS FORTS

Les rencontres inter-territoriales des démarches alimentaires de la région lyonnaise

Après le succès de la première rencontre de l'automne 2022, l'Opeana a poursuivi son partenariat avec l'inter-PAT dans l'organisation de 2 visites de terrain pour les élus et techniciens des collectivités territoriales porteuses de PAT ou partenaires de l'Opeana.

La première rencontre, en mai à l'invitation du Syndicat de l'Ouest lyonnais.

Au programme, deux visites dont le sujet était « **S'appuyer sur les outils structurants de proximité pour soutenir la re-territorialisation de l'alimentation** » :

– BIO A PRO, à Brignais, coopérative de producteurs bio du Rhône et de la Loire qui approvisionne les professionnels de la restauration,
– Rhône-Saône Légumes, à Mornant, légumerie coopérative qui produit des légumes crus ou cuits prêts à l'emploi.

La seconde rencontre s'est tenue le 7 décembre à Saint-Martin-en-Haut, à l'invitation de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais sur la thématique « **Réenchanter le repas à la cantine, quelles coopérations territoriales ?** »

Ces visites sont autant d'occasion d'interconnaissance, de partages d'expériences que des opportunités de réfléchir à des pistes de coopération possibles.

© Ville de Saint-Martin-en-Haut



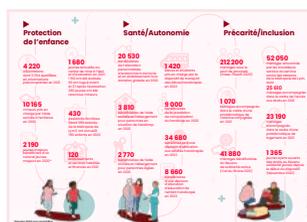
Le restaurant scolaire
de Saint-Martin-en-Haut

© Urbalyon



Atelier entre élues et élus à Rhône
Saône Légumes, Mornant

OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS



Plaquette de présentation de l'Observatoire métropolitain des solidarités

→ www.urbalyon.org/fr/FlyerOMS

La brochure de présentation réalisée par l'Agence présente les principales missions ainsi que quelques chiffres clés au regard de chacun des piliers.

L'Observatoire métropolitain des solidarités est une instance de dialogue, de connaissances, d'échanges et de partage, autour des grandes problématiques du champ des solidarités, de la petite enfance à la fin de vie, en cohérence avec le périmètre d'action de la Délégation Développement solidaire, habitat et éducation (DSHE).

En 2023, l'observatoire a été réorganisé autour de 3 piliers, en articulation avec les réflexions sur le nouveau Plan métropolitain des solidarités 2023-2027 :

- la protection de l'enfance,
- la santé et l'autonomie,
- la précarité et l'inclusion.

L'observatoire se positionne désormais comme un outil partenarial de production de savoirs et d'échanges : il a l'ambition d'organiser les dispositifs d'observations existants au sein de la Métropole afin d'offrir une gouvernance plus lisible et des outils permettant l'observation des politiques publiques sociales et médico-sociales, ainsi que de produire et partager de la connaissance avec l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire au travers de productions régulières et thématiques.

Les travaux et apports de l'Agence ne donnent pas tous lieu à des publications. Plusieurs groupes de travail observation ont été mis en place sur différentes thématiques, telles que les violences faites aux femmes, le non-recours ou encore la santé des jeunes accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance (Ase). L'observatoire métropolitain des solidarités, et son volet précarité-inclusion a été lancé dans le cadre de la semaine de lancement du Projet métropolitain des solidarités 2023-2027, à l'occasion d'une matinée de présentations, d'échanges réunissant l'ensemble des acteurs concernés et en présence de la vice-présidente Séverine Hémain, vice-présidente en charge des politiques de l'insertion et de l'emploi ainsi que de la lutte contre la pauvreté.

QUELQUES EXEMPLES AU REGARD DE CHACUN DES PILIERS

► Le pilier **Protection de l'enfance**

L'étude « *Parcours de résilience et d'insertion sociale des jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance* », vise à mieux comprendre les parcours de résilience et d'insertion sociale des jeunes majeurs (18-30 ans) ayant vécu le placement de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). En croisant le vécu d'un panel de jeunes métropolitains lyonnais (MNA ou non-MNA), celui des professionnels de l'ASE et des éclairages scientifiques, elle fait émerger des pistes de réflexions et d'actions pour aller plus loin dans l'accompagnement à l'autonomie et l'épanouissement des enfants placés, aux parcours émotionnels complexes (polytraumatisés).

► Le pilier **Santé et autonomie**

Les *Projections démographiques pour les personnes âgées dans la métropole de Lyon 2030-2050* : face au défi du vieillissement, cette publication apporte une information stratégique aux décideurs, afin d'anticiper au mieux l'arrivée massive de nouvelles générations de seniors en 2030 et en 2050.

► Le pilier **Précarité et inclusion**

En 2023, le groupe de travail « *Violence faites aux femmes* » s'est réuni deux fois et a travaillé sur la définition des différents types de violences faites aux femmes observées dans le territoire de la métropole, sur un vocabulaire et sur une grille d'indicateurs communs aux différentes associations et institutions intervenantes auprès des femmes victimes de violences. Ce travail se poursuivra en 2024.

OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN

DES TRANSITIONS

ET DE LA RÉSILIENCE



8 transitions



PROGRESSER VERS UNE ALIMENTATION RÉSILIENTE ET INCLUSIVE



ORGANISER UNE RÉSILIENCE DES ÉCOSYSTÈMES



ATTEINDRE UNE SOCIÉTÉ BAS-CARBONE



RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES PAR UN URBANISME INCLUSIF ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



S'ENGAGER VERS UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE



RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS SOUS TOUTES LES FORMES



PASSER À UNE MOBILITÉ DURABLE



CONSTRUIRE UN CADRE DE VIE FAVORABLE À LA SANTÉ

L'Observatoire métropolitain de la transition et la résilience (l'OMTeR) a été conçu comme un dispositif souple d'observation du territoire mobilisant l'ensemble des observatoires thématiques de l'Agence d'urbanisme (dispositif inter-observatoires) sous le prisme « résilience du territoire » auquel participent les directions de la Métropole ou des observatoires partenaires (ex. Oreges, Atmo...). Il vise à identifier les axes d'amélioration face aux futures perturbations et à accompagner, dans une échelle plus large, les territoires vers les bonnes pratiques.

L'OMTeR s'organise autour de huit transitions :

- Progresser vers une alimentation résiliente et inclusive
- Organiser une résilience des écosystèmes
- Atteindre une société bas-carbone
- Réduire les inégalités territoriales par un urbanisme inclusif et respectueux de l'environnement
- S'engager vers une économie responsable
- Passer à une mobilité durable
- Réduire la pauvreté et les inégalités sous toutes les formes
- Construire un cadre de vie favorable à la santé

Il poursuit quatre objectifs :

- la création et mise à disposition d'indicateurs et des rapports grâce une application Geoclip-OMTeR,
- l'amélioration de la communication sur les travaux de l'observatoire à partir d'une plateforme Storymap,
- l'alimentation du rapport annuel

Transition et résilience de la Métropole de Lyon,

- la réalisation à terme d'études sectorielles et/ou thématiques en fonction des demandes.

MODALITÉS DE TRAVAIL

Chaque année, l'observatoire traite d'une ou plusieurs transitions.

Le travail s'organise autour d'ateliers d'experts, échanges entre observatoires de l'Agence et de la Métropole, de la production de nouveaux indicateurs et leur cartographie.

Il donne lieu à la réalisation d'une publication, document qui permet de retrouver les indicateurs cartographiés, les chiffres clés et les comparaisons aux niveaux régional et national pour améliorer la compréhension du sujet. Après s'être intéressé aux sujets des mobilités et de l'alimentation, les travaux ont porté en 2023 sur le thème de la pauvreté.

NOUVEAUTÉS 2023

Parmi les nouveautés 2023, la mise à disposition d'une plateforme de l'observatoire à partir d'une application Geoclip-OMTeR.

Le 26 juin 2023, en association avec la Métropole de Lyon, l'équipe OMTeR a organisé un atelier mobilisant les experts sur le thème « biodiversité, nature et eau » parmi les équipes de la Métropole, de l'Agence d'urbanisme et des chercheurs issus des « veilleurs » de la Direction de la Prospective de la Métropole. L'objectif était de travailler sur l'élaboration de la prochaine transition de l'observatoire : « organiser une résilience des écosystèmes ». Ce moment d'échange et de travail a abouti à des propositions partagées de définition de la transition, d'analyse de ses enjeux, d'indicateurs et de cartographies pertinentes.

OBSERVATOIRE METROPOLITAIN DES SÉNIERES

AUTONOME
107-108/2022

Projections démographiques pour les personnes âgées Métropole de Lyon 2030-2050

Urba Lyon

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET DE L'ALIMENTATION

OCTOBRE 2022

Territorialiser des chaînes alimentaires dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne
Les cas des filières lait et fruits et légumes

Urba Lyon

OBSERVATOIRE METROPOLITAIN DES TRANSITIONS ET DE LA RÉSILIENCE

FÉVRIER 2024

Réduire la pauvreté et les inégalités dans un contexte de transition écologique

MÉTROPOLÉ GRAND LYON

Urba Lyon

OPALE OBSERVATOIRE PARTENARIAL ÉCONOMIE EMPLOI INSERTION

CHIFFRES-CLÉS 2^E ÉDITION

MARS 2023

Les entreprises de la filière vélo et micro-mobilités dans la métropole de Lyon

Urba Lyon

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE LA COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

DÉCEMBRE 2022

FOCUS QUARTIER

Les Marronniers Fontaines-sur-Saône

Urba Lyon

OPALE OBSERVATOIRE PARTENARIAL ÉCONOMIE EMPLOI INSERTION

OCTOBRE 2023

La filière du numérique reconditionné dans la métropole de Lyon

PRESAMBALE
L'usage d'équipements numériques reconditionnés est en plein essor, dans la lignée d'une prise de conscience écologique croissante, d'évolutions des pratiques de consommation et des postures d'achat des entreprises et des collectivités, ainsi que d'évolutions législatives favorables.
Dans le cadre du volet sobriété de sa feuille de route numérique responsable, la Métropole de Lyon fait le choix d'accompagner la structuration d'une filière locale en développement.
Qui sont les principaux acteurs du reconditionnement numérique dans le territoire ? Quelles sont leurs forces et leurs spécificités ? Quel guépard capture-t-il ? Quels sont les principaux leviers à actionner par la collectivité pour animer et accompagner la filière ?
Pour répondre à ces questions, l'Opale a interrogé les principaux acteurs du reconditionnement numérique au niveau local, sur leurs activités, mais aussi sur leurs projets et les enjeux liés au développement de la filière à l'échelle locale. Ce document fait le synthèse des informations recueillies.

Urba Lyon

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET DE L'ALIMENTATION

2020

L'agriculture de l'inter-Scot en 2020

PRÉSENTATION
Sur les 20 ans d'existence de l'inter-Scot, les conditions de développement agricole ont évolué. L'inter-Scot a pour ambition de promouvoir un développement agricole durable, qui tienne compte des enjeux de la transition écologique, de la résilience et de la justice sociale.
L'inter-Scot a pour ambition de promouvoir un développement agricole durable, qui tienne compte des enjeux de la transition écologique, de la résilience et de la justice sociale.
L'inter-Scot a pour ambition de promouvoir un développement agricole durable, qui tienne compte des enjeux de la transition écologique, de la résilience et de la justice sociale.

Urba Lyon

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DES MOBILITÉS
Mars 2022

Les coûts de la mobilité

Commentaires par rapport aux données de l'année 2021 de la mobilité des coûts de la mobilité, un indicateur clé de la performance économique. La mobilité des modes routiers, aériens, ferroviaires, par les différents départements du réseau de la métropole, l'observatoire a permis de mieux comprendre les coûts de la mobilité dans nos villes et territoires, ainsi que les coûts de la mobilité des personnes et des entreprises.

OPALE OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE L'ÉNERGIE
Mars 2022

Collecte, tri et débouchés des textiles usagés dans la métropole de Lyon

PRÉSENTATION
Ce dossier, le fruit de l'expertise de l'Observatoire de l'Énergie de la Métropole de Lyon, a pour objectif de rendre compte de la collecte, du tri et des débouchés des textiles usagés dans la métropole de Lyon. Ce dossier est le fruit d'un travail de concertation et de collaboration entre l'Observatoire de l'Énergie de la Métropole de Lyon, les acteurs de la filière textile usagée et les associations de consommateurs.

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE L'HABITAT
Mars 2022

6 400 logements privés durablement vacants dans le territoire du Sepal en 2022

Constatation des logements et suivi des propriétaires privés et des occupants.

OPALE OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE L'ÉNERGIE
Mars 2022

L'insertion par l'activité économique (IAE) dans la métropole de Lyon

Note analytique 2022

PRÉSENTATION
Ce dossier, le fruit de l'expertise de l'Observatoire de l'Énergie de la Métropole de Lyon, a pour objectif de rendre compte de l'insertion par l'activité économique (IAE) dans la métropole de Lyon. Ce dossier est le fruit d'un travail de concertation et de collaboration entre l'Observatoire de l'Énergie de la Métropole de Lyon, les acteurs de l'IAE et les associations de consommateurs.

Le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement en 2022

Rapport annuel de l'observatoire du sans-abrisme

OCTOBRE 2023

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE LA COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE
OCTOBRE 2023

Diagnostic du Contrat de ville 2015-2023 de la métropole de Lyon

OBSEVATOIRE METROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS

ENFANCE OMPPE
Juin 2023

Parcours de résilience et d'insertion sociale des jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)

Étude à partir du vécu de jeunes métropolitains lyonnais (18-30 ans)

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET DE L'ALIMENTATION
Avril 2023

PRODUIRE AVEC LE VIVANT

L'agroécologie, des concepts à la pratique

OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS
Mars 2023

POISSONNÉS 2022

États	7
Individuels	4
Collectifs	4
Partiels	4
Laux	28
Autres	23
Déjà en cours	23
Déjà en cours	23
Déjà en cours	23

Les loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise





Une cohésion recherchée



L'Agence cheville ouvrière dans la révision du Scot de l'agglomération lyonnaise

L'Agence d'urbanisme accompagne le Sepal dans la révision générale du Scot de l'Agglomération lyonnaise dans un rôle « d'ensemblier » et de maîtrise d'œuvre principale. En 2023 les travaux ont notamment contribué à la rédaction du Projet d'aménagement stratégique (PAS) débattu en juillet ainsi qu'à la préparation du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) et au suivi du Document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (Daac).

L'Agence pour produire de l'expertise et veiller à la bonne articulation avec les autres documents cadres et politiques publiques

Au-delà de la rédaction du PAS et de la coordination du projet, l'Agence d'urbanisme a été particulièrement impliquée dans la préparation et l'animation des 4 commissions techniques et géographiques (secteurs Est, Ouest, Nord et Sud) avec les élus, ainsi qu'à la capitalisation des échanges.

Elle a continué à apporter son expertise technique, grâce à une équipe pluridisciplinaire mobilisant jusqu'à une vingtaine de salariés dans cette mission. Ces travaux ont notamment contribué à définir les lieux prioritaires de développement, les objectifs de la trajectoire ZAN et les objectifs de production de logements à inscrire dans le DOO.

En tant qu'outil partenarial, l'Agence contribue à la bonne articulation de ce document stratégique avec d'autres démarches et documents cadres : Plan de Mobilités (PdM) du Sytral, modification n°4 du PLU-H, Schéma d'accueil des entreprises (SAE) de la Communauté de communes du Pays de l'Ozon, étude sur Sage... Elle fait également le lien avec d'autres démarches qui pourraient impacter ou nourrir la définition du nouveau projet territorial (Inter-Scot, Plaine Saint-Exupéry...).

Pour une agglomération « à taille humaine », habitable, désirable et équilibrée dans son développement

Telle est l'ambition poursuivie par le Projet d'aménagement stratégique. Document fondateur du Scot, le PAS définit la vision et les grands objectifs politiques qui guideront l'évolution de l'agglomération lyonnaise d'ici 2040. Il se structure autour des 3 chapitres suivants :

1. Une agglomération fertile, neutre en carbone et adaptée au changement climatique.
2. Une agglomération accueillante pour tous, favorable à la santé et au vivre-ensemble.
3. Une agglomération multipolaire, équilibrée, ouverte sur l'aire métropolitaine et vers l'extérieur.

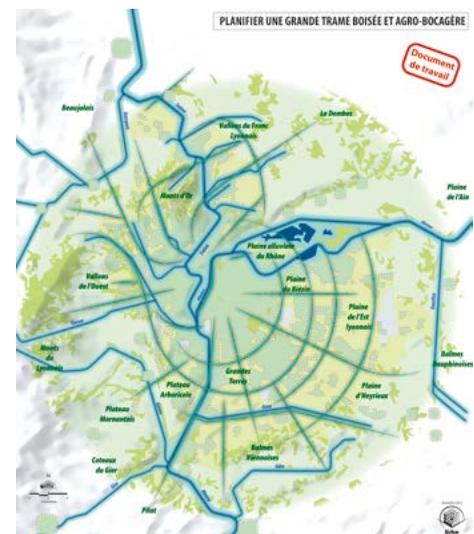
Les élus du Sepal entendent ainsi favoriser une trajectoire démographique plus maîtrisée, un développement moins concentré, compatible avec les enjeux écologiques et climatiques et répondant aux attentes des habitants en faveur de plus de qualité urbaine.

1 Développer une trame boisée et agro-bocagère en priorisant les secteurs en déficit de couvert arboré et les zones sensibles sur le plan environnemental

2 Aménager une agglomération perméable sur l'ensemble du territoire et végétaliser le tissu urbain en priorisant les secteurs soumis aux îlots de chaleur

3 Développer des parcours fraîcheur ombragés, supports de mobilités actives et de biodiversité

4 Restaurer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau et de leurs abords, des zones humides et de leurs zones d'alimentation





Commissions géographiques

Cinq commissions géographiques pour partager, débattre et spatialiser les orientations du PAS

Les élus de l'agglomération lyonnaise se sont réunis lors de 5 commissions géographiques à Saint-Priest (25 avril), Francheville (26 avril), Communay (9 mai), Caluire-et-Cuire (10 mai) et Lyon (12 octobre). Après une présentation des principaux objectifs du projet d'aménagement stratégique, les participants ont débattu des implications territoriales possibles en ateliers. Celles-ci ont vocation à alimenter le futur Document d'Orientations et d'Objectifs.

Ces temps d'échanges en atelier étaient organisés autour de 3 thèmes :

1. **La trame agricole et naturelle**, avec des questions liées à la préservation des sols, de l'eau, à l'agriculture, aux espaces de renaturation et de rafraîchissement

2. **L'armature territoriale et le système de mobilités**, traitant de l'organisation des bassins de vie et des polarités urbaines, du développement des transports collectifs et des mobilités actives, de l'insertion et l'apaisement des voiries...

3. **Les lieux du développement et les secteurs à densifier ou à ménager**, les pôles tertiaires et zones d'activités économiques à développer ou à faire muter, l'aménagement commercial...

Une forte convergence ressort de ces échanges sur l'essentiel des grandes orientations du PAS. En 2024, le Document d'orientation et d'Objectifs viendra préciser les leviers et prescriptions qui s'imposeront ensuite aux documents d'urbanisme de rang inférieur tels que les PLU(iH).

D'autres études partenariales viennent nourrir la connaissance à l'échelle de l'agglomération lyonnaise, exemple :



Diagnostic agricole de l'agglomération lyonnaise

Commandé initialement par la Métropole de Lyon puis rejoint par le SEPAL, la CCPO et la CCEL, l'élaboration de ce diagnostic vient nourrir l'élaboration du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) de l'agglomération lyonnaise. Il permettra d'affiner les orientations agricoles.

Il dresse un état des lieux de l'agriculture en mobilisant des données récentes pour construire une vision renouvelée et partagée des enjeux.

Le diagnostic développe 6 volets thématiques, afin de balayer les caractéristiques agroenvironnementales, socio-économiques et territoriales.

1. Le contexte pédoclimatique et environnemental dans lequel s'im plante l'agriculture
2. La structure du système agricole lyonnais
3. Les pratiques agricoles et leurs évolutions
4. Les agriculteurs, leur travail et leur bien-être
5. Les filières, les écosystèmes d'acteurs & leurs coopérations
6. Les dynamiques foncières

La planification au défi de l'adaptation



Modification n°4 du PLU-H : pour une métropole plus humaine et plus verte

L'Agence accompagne la Métropole de Lyon dans toute la chaîne de réalisation du PLU-H, sa mise en œuvre et le déploiement de bases de données. En 2023 elle a mené un travail conséquent d'appui à la Métropole de Lyon et à ses 59 communes pour accompagner la modification n°4 de ce document éminemment stratégique. Cette modification générale est la seconde après la modification n°3 approuvée en novembre 2022 et vient poursuivre les inflexions souhaitées par la Métropole de Lyon. **Les équipes d'UrbaLyon ont été largement impliquées dans l'élaboration du dossier de modification dans la perspective de le soumettre à l'enquête publique en 2024.**

L'AMBITION DE LA MODIFICATION N°4

La Métropole a décidé de fixer des ambitions pour cette M4 permettant de renforcer les dimensions sociales, environnementales et énergétiques du PLU-H. Parmi les objectifs poursuivis, il s'agit notamment de contribuer à décarboner l'aménagement par l'augmentation de la production des énergies renouvelables, le renforcement du bioclimatisme dans l'aménagement et la construction, la protection et le déploiement de la nature en ville, la limitation de l'artificialisation des sols et l'impact sur les ressources. La production de logements abordables est également au cœur du défi de solidarité et l'enjeu économique reste majeur, avec une plus grande densité et qualité environnementale à intégrer dans les zones d'activités.

Pour nourrir cette démarche de modification générale, l'expertise et les moyens de l'Agence ont été mobilisés sur différents sujets, parmi lesquelles on peut citer :

- **La réalisation de plus de 25 expertises territoriales préalables**, à destination de la DPST de la Métropole et des communes, permettant de faire les bons choix d'évolutions réglementaires (propositions d'OAP, modifications de zonages, hauteurs, ...);

- **L'accompagnement sur le volet « H »** qui s'est concrétisé par la réalisation du bilan triennal de la politique locale de l'habitat, la mise à jour des pièces du PLU-H, dont le Programme d'Orientations et d'Actions et la préparation du dossier d'enquête publique ;

- **Une contribution spécifique à la réflexion pour renforcer les règles du PLU-H pour la transition écologique**, en proposant des règles « applicables » et adaptées à tous les contextes, afin de mieux intégrer au sein du document règlementaire des règles pour un urbanisme plus bioclimatique, l'incitation à l'utilisation de matériaux biosourcés, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, etc. À ce titre, un bonus de constructibilité pour exemplarité énergétique ou environnementale a été intégré à la M4 permettant d'autoriser un niveau supplémentaire aux constructions dans les différentes zones du PLU-H.

CONCERTATION & BILAN

La concertation s'est déroulée du 24 avril au 4 juin 2023, dans l'ensemble du territoire de la Métropole de Lyon, en s'appuyant sur différents dispositifs d'information et d'expression, parmi lesquelles 3 webconférences publiques permettant l'échange direct avec les élus. Les collectifs, associations, instances consultatives de la Métropole et entreprises se sont largement mobilisées puisqu'ils représentent plus d'un tiers des contributions.



1055 participants
(questionnaires en ligne
ou contributions papier)

172
participants
aux web-conférences

498 contributions écrites



Ateliers participatifs organisés
avec les habitants du quartier
"Poulettes" à Villeurbanne

ORGANISATION D'ATELIERS « LAB' »
AVEC LES HABITANTS DE VILLEURBANNE
POUR PRÉ-NOURRIR LA MODIFICATION
4 DU PLU-H

L'Agence a été sollicitée par Agnès Thouvenot, adjointe à la transition écologique, urbanisme, habitat et ville durable de Villeurbanne, pour **conduire un exercice de démarche croisée inédit**.

Parallèlement à l'étude de cadrage urbain pour l'évolution du secteur des Poulettes (commandée par la Métropole de Lyon), l'Agence a organisé deux ateliers participatifs avec les habitants du quartier pour **pré-nourrir le cadre de la concertation en co-construction avec les collectivités**.

Découpé en deux séances regroupant une quarantaine de personnes, l'action visait tout d'abord à partager les données de l'étude « à livre ouvert » avec les habitants, et notamment l'ensemble des scénarii contrastés ainsi que les interrogations et arbitrages nécessaires pour chacun.

Il s'agissait ensuite, **après un temps de mise de fond et d'acculturation sur les outils réglementaires, de travailler ensemble à la fabrication d'un scénario partagé**. En ateliers type « world café » de trois tables thématiques, les habitants étaient confrontés à un double exercice. Celui de la conciliation des intérêts particuliers avec l'intérêt général d'une part, dans le cadre d'une construction collective, mais aussi celui de la superposition des intentions de chaque thématique pour parvenir à un scénario global cohérent.

Ces deux séances ont en outre **permis de lancer une dynamique habitante propre au quartier**, qui se poursuit aujourd'hui.



Maire de Lyon, Nicolas Michelin et architecte conseil de la Ville de Lyon

**Ville de Lyon : deux démarches
au service de la fabrique urbaine
de qualité**

LES ATELIERS PRÉALABLES, POUR FAIRE
VIVRE LA CHARTE QUALITÉ

L'Accompagnement historique de l'Agence au sein de l'Atelier Préalable est marqué depuis 2021 par un travail collaboratif autour de la nouvelle Charte Qualité, via l'organisation de points d'étapes annuels avec les signataires associés à un travail de capitalisation et promotion des bons exemples et solutions ambitieuses.

Au cours de l'année 2023, marquée par la nomination de Nicolas Michelin comme nouvel architecte conseil de la Ville, Urbalyon a joué un rôle très actif d'accompagnement. À travers le concept de « **l'ordinaire extra** », il s'agissait de co-construire une feuille de route qui s'appuie sur l'expérience de l'Atelier tout en permettant de répondre aux enjeux de la « Ville Climat ».

Considérant que le respect du site est la première condition pour faire un projet écologique, trois attitudes à adopter sont recommandées :

1. **Conserv**er, ne pas démolir a priori, et envisager avant tout de réutiliser les bâtiments existants.
2. **Adopter une volumétrie sur mesure**, c'est-à-dire ciseler en fonction des immeubles alentours.
3. **Utiliser le vocabulaire lyonnais**, c'est-à-dire le réinterpréter de manière contemporaine.

PRENDRE SOIN DE LA NUIT /
DES ÉCLAIRAGES NOUVEAUX

Adopté lors du Conseil Municipal du 11 mai 2023, le 3^e Plan Lumière propose une nouvelle écriture lumière pour prendre soin de la nuit qui repose sur trois valeurs fondatrices : la qualité, la sobriété et la citoyenneté.

La Ville de Lyon a confié la réalisation de ce 3^e Plan Lumière à l'Agence d'urbanisme, en association étroite avec la direction de l'éclairage urbain. Ce document stratégique sera assorti pour la première fois d'un Plan d'actions visant à décliner concrètement les différentes ambitions portées, dans un esprit de grande responsabilité face aux défis actuels.

Déjà en 2021, UrbaLyon avait participé à la préparation et l'organisation des marches nocturnes permettant d'éprouver et ressentir la ville la nuit ; une démarche qui a contribué à la refonte de ce Plan Lumière.

ZOOM

L'Agence au cœur de la préparation des nouveaux Contrats de ville « Engagements quartiers 2030 »

L'Agence, à travers l'observatoire des quartiers populaires, s'est largement mobilisée en 2023 pour accompagner ses membres dans leur réflexion sur les futurs contrats de ville « Engagements Quartiers 2030 » et leur nouvelle géographie prioritaire. Cette implication a été particulièrement importante auprès de la Métropole de Lyon qui a confié à l'Agence la réalisation du diagnostic du Contrat de ville métropolitain (2015-2023). En parallèle, UrbaLyon a accompagné la Métropole et ses communes dans la redéfinition de la nouvelle géographie prioritaire.

Réalisation du diagnostic du Contrat de ville métropolitain 2015-2023

UNE CONTRIBUTION EN 2 VOLETS

– L'élaboration du diagnostic avec une approche multithématique et transversale afin d'avoir une analyse globale de la situation actuelle des quartiers populaires. L'objectif est de valoriser le socle de connaissances et de mettre en évidence les spécificités des quartiers en associant une approche statistique et une approche qualitative.

– L'identification d'indicateurs clés à retenir pour chaque thématique traitée afin de constituer un baromètre évaluatif qui sera suivi et actualisé en continu sur toute la durée du prochain contrat de ville.

UN DIAGNOSTIC APPROFONDI DANS UN FORMAT RENOUVELÉ

Adossé au nouveau Contrat de ville, ce document intègre de nouvelles thématiques telles que l'accès à la mobilité, la santé et le sport, la transition écologique et la culture.

Il s'appuie largement sur les travaux conduits par l'observatoire des quartiers populaires (anciennement observatoire partenarial de la cohésion sociale et territoriale).

Il dresse le bilan des principales évolutions socio-démographiques des habitants des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des Quartiers de veille active (QVA) autour des 5 grands thèmes suivants :

1. Le portrait des quartiers prioritaires métropolitains
2. Le développement économique, l'emploi et l'insertion
3. L'émancipation par la culture et l'éducation
4. L'habitat et les mobilités
5. La santé, la résilience et la question de la transition

Des groupes de travail pour définir la nouvelle géographie prioritaire

L'Agence a accompagné la Métropole de Lyon dans ses discussions avec les communes, afin d'établir un diagnostic de chaque quartier et ainsi faciliter la réflexion autour des périmètres QPV nouvelle génération. Les acteurs publics ont ainsi pu débattre et porter des propositions à la Préfecture en connaissance de cause.

Entre avril et mai 2023, plus d'une vingtaine de réunions ont ainsi été organisées. Les échanges se sont largement appuyés sur les connaissances statistiques et cartographiques de l'observatoire. Les études plus qualitatives



telles que « Focus quartiers, Flash Politique de la ville Éducation, Évaluation départementale des Cités éducatives », sont également venues enrichir les analyses.

Participation à l'animation des Assises des quartiers populaires

De février à avril 2023, la Métropole de Lyon a organisé les Assises des quartiers populaires, en partenariat avec l'État et les communes de la géographie prioritaire. Cette démarche participative a réuni près de mille participants (habitants, associations et professionnels).

La Métropole de Lyon a confié à l'Agence l'animation et la co-animation, avec les territoires concernés, de deux ateliers : l'un sur le thème du cadre de vie et l'autre sur les thèmes du sport, de la santé et du bien-être.

À cette occasion, UrbaLyon a à la fois mobilisé la méthode du jeu sérieux Prospect'Us avec

les habitants et les professionnels, et produit des cartes mentales comme support d'échanges. Ces outils d'animation ont été appréciés tant ils ont contribué à faire émerger des valeurs partagées et des propositions qui ont nourri les « Engagements 2030 ».

Un outillage statistique au service des territoires hors métropole de Lyon

En parallèle, l'Agence mutualise son outillage statistique et ses outils d'observation au bénéfice des autres intercommunalités de l'aire métropolitaine. Elle a ainsi produit une trentaine de fiches statistiques pour les QPV hors Métropole de Lyon afin d'outiller les équipes projets des autres EPCI.



Production d'affiche Prospect'Us d'un groupe d'acteurs et d'habitants des quartiers

Vers un observatoire des cohésions territoriales

2023 a été une année de préfiguration pour l'observatoire des cohésions territoriales qui permet d'inscrire l'observatoire des quartiers populaires dans une dynamique plus globale.

Conçu en complémentarité avec ce dernier, l'observatoire partenarial des cohésions territoriales vient enrichir la veille et l'analyse des phénomènes de cohésions et de fragilités à l'échelle de l'aire métropolitaine.

L'objectif poursuivi est de mieux appréhender les systèmes socio-spatiaux (emploi, mobilités, habitat, accès aux services et équipements), d'enrichir la compréhension des dynamiques territoriales par un prisme d'analyse plus qualitatif et de favoriser le dialogue et les coopérations.

Compte-tenu de la diversité des politiques publiques et des échelles institutionnelles convoquées, le pilotage devrait associer élus et partenariats techniques élargis intégrant les petites ou moyennes villes polarités dans l'aire métropolitaine, les EPCI, la Métropole de Lyon, la DDT du Rhône et l'Agence nationale des cohésions territoriales (ANCT).

La réalisation d'un baromètre des cohésions territoriales serait le support de lancement de cette dynamique partenariale.

Renforcer les vitalités locales, de la stratégie à l'action

Après une phase de développement accéléré en 2021 et 2022 en lien avec le déploiement des dispositifs Actions cœur de Ville et Petites villes de demain, Urbalyon a conforté en 2023 sa présence auprès des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise à la faveur des missions de cohésion territoriale auprès des villes-centres et EPCI de taille moyenne. Forte de la confiance installée, l'Agence a poursuivi l'accompagnement de ces territoires dans des missions assez diversifiées, d'assistance à l'ingénierie des collectivités, d'études de centralité, de projets de territoires avec ce même objectif de renforcer par l'action la vitalité de ces territoires. Pour plusieurs d'entre elles, 2023 marque l'aboutissement des missions engagées en 2022.

Traduire dans le PLU les priorités d'action du projet de revitalisation : exemple de Chasse-sur-Rhône

En 2021 et 2022, l'Agence d'urbanisme a accompagné la commune de Chasse-sur-Rhône dans la démarche « Petites Villes de Demain ». Le projet de revitalisation global s'est concrétisé par la réalisation d'un plan guide et l'élaboration d'un programme d'actions à déployer sur le territoire de la commune, en ciblant celles qui pourraient être mises en œuvre prioritairement. Pour permettre la mise en actions, les élus ont souhaité faire évoluer le PLU. Urbalyon est intervenue aux côtés de l'équipe de Chasse pour traduire dans le PLU les évolutions issues de la démarche PVD.

Bâtir un projet de territoire pour parler d'une seule voix

Au Sud du département du Rhône, la CCPO est née en 1997, autour de 5 communes (Communay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Sérézin-du-Rhône, Simandres et Ternay), et elle a pris son périmètre actuel en 2013 avec l'intégration de Chaponnay et Marennes. Conscients de la force que donne un positionnement stratégique aux Portes de l'agglomération lyonnaise, les élus de la CCPO se sont tournés vers UrbaLyon pour les aider à élaborer un projet de

territoire qui, dans sa démarche très participative, a nourri leur culture commune. Échanges individuels, quiz, ateliers, visite de terrain, la parole a beaucoup circulé à chaque étape de l'élaboration du projet :

- Entre les membres du Copil autour d'un rapport d'étonnement bâti sous la forme d'un quiz.

- Avec un panel plus large d'élus des communes de la CCPO lors des ateliers sur les grands enjeux du territoire.

- Entre tous les participants réunis pour faire la visite du territoire, moment clé pour ancrer les projets, partager les ambitions et incarner une vision commune pour le futur de l'intercommunalité, avant la séance de partage du projet animée par les membres du Copil avec l'appui d'Urbalyon. Les élus disposent ainsi d'un socle indispensable pour défendre une vision partagée et parler d'une seule voix.

Dans son prolongement, l'Agence s'est vue confier la mission d'appui à l'élaboration du schéma d'accueil des entreprises de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, volet économique du projet de territoire porté par la collectivité. Il s'appuie sur les forces du territoire, pointe les enjeux du développement futur et les actions à mener pour concilier développement économique et raréfaction du foncier, tout en réaffirmant l'identité du Pays de l'Ozon comme un territoire productif.



Saint-Symphorien d'Ozon village



© Laurence Danière – Métropole de Lyon

Étude de centralité pour Sérézín-du-Rhône

Sérézín-du-Rhône est une des sept communes qui composent la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO). Du fait de sa position géographique stratégique et de sa desserte optimale, Sérézín-du-Rhône connaît aujourd'hui une attractivité grandissante. Au regard de son organisation territoriale, les dynamiques à l'œuvre sont à l'origine d'une pression foncière et immobilière importante.

C'est dans ce contexte que l'Agence a été missionnée pour accompagner les élus de la commune de Sérézín-du-Rhône dans une démarche stratégique et opérationnelle sur le devenir de leur commune et en particulier le centre-village, dans l'objectif d'un développement urbain maîtrisé, résilient et respectueux de son environnement naturel.

Une mission territoriale pour Givors, signe de la mise en action

Entre 2019 et 2022, l'Agence a accompagné la Métropole de Lyon et la Ville de Givors dans la formalisation d'un projet de territoire puis d'un plan guide. Cette mission a trouvé son aboutissement dans la préfiguration d'une mission territoriale. Celle-ci a pour rôle principal de mettre en œuvre le projet de territoire et garantir sa bonne articulation avec les démarches en cours à l'échelle des territoires de la vallée du Gier et des territoires voisins du sud de la métropole de Lyon et les communes de la Communauté de communes du pays de l'Ozon et de Vienne Condrieu Agglomération.

Déjà très active dans les phases précédentes, l'Agence a été sollicitée en 2023 pour enrichir le plan guide de nouvelles cartographies et d'une hiérarchisation du programme d'actions afin de faciliter la mise en mouvement.

REVITALISATION DES CŒURS DE VILLE : TARARE OUVRE LA VOIE



© UrbalLyon

Rencontre régionale revitalisation cœurs ville

Une rencontre régionale sur la revitalisation des centralités a été organisée le 29 juin 2023 à Tarare. Cette rencontre confirme que les dispositifs ORT, PVD et ACV donnent un nouveau souffle à la renaissance des cœurs des petites villes. Présidents d'intercommunalité et maires des centralités accompagnés de leurs équipes techniques mais aussi des partenaires d'ingénieries technique, financière et foncière tels que les agences d'urbanisme, les CAUE, la Banque des territoires et l'Epورا ont répondu présents à l'invitation de l'État, incarné par

la Dreal et le réseau des DDT. Les leviers du passage à l'acte, à la réalisation des opérations de revitalisation et à la reconquête des centres urbains ont été au cœur des discussions et exposés.

La journée a été rythmée par plusieurs séquences, des prises de paroles institutionnelles suivies de visites de sites du centre ancien de Tarare, de deux friches de la manufacture textile et de témoignages multiples autour d'expérimentations.

Les 120 participants ont pu explorer et dialoguer sur les sujets de gouvernance et d'animation des projets, mais aussi celui de la complexe traduction opérationnelle dans la planification réglementaire et enfin du portage financier des projets.

À l'heure du ZAN et de la nécessité de réinvestir les petites villes, cette rencontre régionale a fait émerger une intelligence collective inventive et pragmatique (boîte à outils) et a mis en évidence les nouveaux marqueurs de la qualité de vie, promesse d'une habitabilité réenchantée dans les centralités. En somme, une rencontre régionale réussie !

De nouveaux cadres pour penser la fabrique de la ville

L'atlas des sites d'urbanisme transitoire

L'urbanisme transitoire s'affirme aujourd'hui, pour la Métropole, comme un « accélérateur » des politiques publiques en faveur d'un territoire accueillant et résilient.

L'Agence d'urbanisme a accompagné la Métropole de Lyon pour la réalisation de la 1^{re} édition d'un l'Atlas des sites d'urbanisme transitoire.

Celui-ci constitue un outil d'évaluation et de capitalisation des diverses expériences d'urbanisme transitoire développées récemment sur le territoire grand lyonnais et donne à voir un nouveau modèle de fabrique de la ville qui s'ancre progressivement sur le territoire. Il a vocation à s'enrichir au fur et à mesure du déploiement de la démarche sur des sites métropolitains mais également par les projets menés par des opérateurs locaux publics ou privés.



Photos © Urbalyon



L'URBANISME TRANSITOIRE, ACCÉLÉRATEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES ?

Animé et coconstruit avec Urbalyon, les 3^e rencontres de l'urbanisme transitoire ont réuni plus de 100 participants à l'espace 22D, anciens tènements des entreprises Bobst & Tyssen.

Les propos introductifs d'Agnès Thouvenot, 1^{er} adjointe à la Ville de Villeurbanne et de Béatrice Vessiller, VP en charge de l'urbanisme à la Métropole de Lyon, ont souligné l'importance de cette manière de fabriquer la ville, « *épaissir l'invisible, faire coexister des fonctions ; un urbanisme qui soigne la ville* ». L'urbanisme transitoire irrigue tout le territoire. « *Avec son développement, l'étape 22D à Villeurbanne aujourd'hui, demain Les Grandes locos à la Mulatière, cette manière transversale de travailler mobilise des acteurs impliqués dans de nouveaux modes de faire.* »

Après une mise en perspective nationale par Cécile Diguët, grand témoin (Institut Paris Région), Florentin Letissier, adjoint à la mairie de Paris en charge de l'ESS et Floriane Varieras, adjointe à la mairie de Strasbourg, en charge de la ville inclusive ont enrichi par leurs retours d'expériences les conditions de réussite des projets.



La Charte des espaces publics de la Métropole

Il s'agit du fruit d'un travail collaboratif conduit depuis de nombreuses années dans le cadre du partenariat de l'Agence avec la Métropole (cf. frise).

L'objectif de cette Charte est de disposer d'un cadre commun pour penser et élaborer les espaces publics avec une vision partagée et dans une forme de cohérence pour l'ensemble des espaces de la Métropole.

Une démarche transversale et participative a été menée avec les maîtres d'ouvrage des espaces publics du territoire pour poser et partager ces grandes orientations et réfléchir ensemble aux modalités de mise en œuvre. La Charte des espaces publics est donc le reflet d'une politique des espaces publics partagée, affirmée et opérationnelle.

L'Agence s'est impliquée tout au long de cette démarche :

- **définition des 6 défis** : expression des ambitions politiques de la Métropole
- **apport de références inspirantes** pour nourrir les ateliers participatifs
- **appui à l'animation d'ateliers participatifs** : la charte a été élaborée au fil d'ateliers thématiques réunissant l'ensemble des acteurs concernés, au-delà des différents services de la Métropole, aménageurs, communes de la Métropole...
- **rédaction de la Charte**

Six fiches thématiques complémentaires viennent l'enrichir :

- La place des femmes dans l'espace public
- Haltes piétonnes
- L'espace public à hauteur d'enfant
- Ilots de fraîcheur
- Renaturer pour accueillir le vivant
- Trame ludique et sportive

L'ensemble des éléments, constituent une boîte à outils dont les élus peuvent se saisir.

La présentation de ces travaux en conseil d'administration de l'Agence le 28 septembre 2023 a suscité beaucoup d'intérêt, notamment de la part d'élus de communes de l'aire métropolitaine qui ne disposent pas de services structurés pour réfléchir à ces questions.

À cet égard, cette expertise a été mise à profit des territoires hors Métropole avec par exemple la réalisation d'un guide des espaces publics pour Vienne Condrieu Agglomération.



Codesigner l'espace public avec la marche, UrbaLyon installe le débat

La fabrique des espaces publics en lien avec la mobilité est interrogée à la fois par la multiplicité des acteurs, mais également par les attentes parfois paradoxales des habitants, entre envie d'efficacité et désir de ville apaisée.

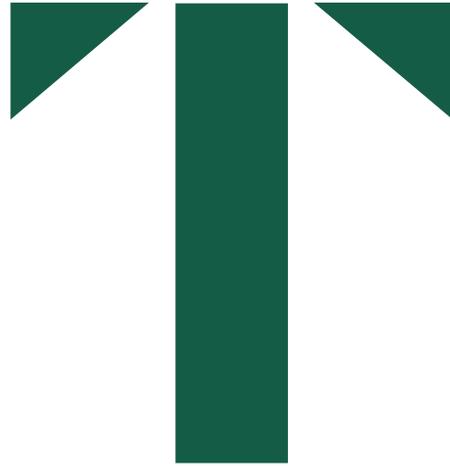
Comment fonder une nouvelle culture d'aménagement, en sortant des dogmes de la finalité, de la spatialité, de la technicité et de l'usage uniforme ? Comment questionner la superposition, la mixité et/ou la séparation des usages ? Comment ce processus continu d'adaptation aux usages oblige à un dialogue interdisciplinaire et inter partenaires renforcé ?

Ces questions étaient au cœur de la séance d'un Échange professionnel de l'Agence en juin 2023. Réunis à l'invitation d'UrbaLyon, une quarantaine de techniciens, universitaires et professionnels se sont ainsi retrouvés pour s'acculturer ensemble, confronter leurs points de vue et retours d'expériences.

Cette rencontre a mis en avant 4 grands messages, des constats partagés, des réponses encore en débat.

- 1- Conjuguer « slow et fast mobilities »
- 2- Penser l'espace public comme un lieu de vie
- 3- L'espace public, catalyseur de multiples enjeux
- 4- Dépasser les réponses par l'aménagement, apprendre à cohabiter





Une transformation de l'action publique



La sobriété foncière au cœur de la transformation de l'action publique

L'Agence renforce depuis plusieurs années son implication sur les questions relatives au foncier et au ZAN et étoffe son socle et son offre de services pour accompagner au mieux les territoires et les acteurs de l'aménagement. L'introduction de l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) incite à reconsidérer notre rapport au foncier en appréhendant le sol comme un bien commun. Pour accompagner ce changement de regard et de valeurs et pour produire de nouvelles trajectoires basées sur l'efficacité et la sobriété foncière, les territoires et les acteurs ont un fort besoin d'observation, d'anticipation, d'acculturation et de sensibilisation. C'est dans ce contexte qu'a émergé la mise en place d'un nouvel observatoire partenarial de la sobriété foncière au sein de l'Agence, qui doit notamment permettre le partage des connaissances, des méthodologies et des bonnes pratiques en articulation avec les autres dispositifs existants.



SUSCITER ET ANIMER LE DIALOGUE AUTOUR DES ENJEUX DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

30 avr. 2021



Webinaire organisé par le réseau A2 avec l'inter-Scot « *Engager l'Amelyse dans une trajectoire de sobriété foncière* »

25 mai 2022



Séminaire organisé par le réseau A2 en partenariat avec l'Epora et l'inter-Scot « *Vers une Amelyse plus sobre en foncier* » - Saint-Chamond

Jan. 2023



Atelier technique Serl/UrbaLyon. Réflexion & échanges sur les impacts du Zan sur le métier de l'aménageur

Mars 2023



Journée de travail de l'Epora et sobriété sur les m avec les c UrbaLyon Saint-Ch



Août 2021

Loi Climat et Résilience

20 juil. 2023

Loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement

Déc. 2022 - jan. 2023

Guide méthodologique pour la réalisation des inventaires des ZAE (mission inter-Scot)

Avr. 2023

Publication sur les dynamiques de consommation des espaces agricoles et naturels à l'échelle du carré métropolitain dans le cadre de l'OPEANA

Oct. 2023

Animation de 2 ateliers du CRHH sur les données nécessaires à la mise en place des OHF par les collectivités dotées d'un PLH, dans le cadre du réseau urba4

2023

Préfiguration de l'observatoire partenarial de la sobriété foncière



OBSERVER, PARTAGER LA CONNAISSANCE ET COMPRENDRE LES DYNAMIQUES FONCIÈRES

VERS UN NOUVEL OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE (OPSF)

Depuis la promulgation de la loi Climat et Résilience de 2021, le sol est devenu une préoccupation majeure au cœur des enjeux de transition et de sobriété. La préfiguration d'un nouvel observatoire de la sobriété foncière s'inscrit donc dans la continuité des implications de plus en plus importantes de l'Agence sur le sujet du foncier mais aussi dans ce contexte qui nous incite à reconsidérer notre rapport au sol. Conçu de manière transversale,

l'OPSF est un dispositif partenarial qui associe les territoires adhérents et les acteurs concernés (collectivités, services déconcentrés de l'État, aménageur, EPF, etc.) pour favoriser les échanges autour des sujets de préoccupation soulevés par le ZAN, pour explorer et partager des informations, méthodes, outils, données, démarches liées à la sobriété foncière et diffuser la connaissance. En articulation avec les autres dispositifs existants, l'observatoire doit aussi permettre un accès facilité à la donnée et un meilleur partage d'indicateurs pour mieux connaître le foncier, observer les évolutions sur le temps long et à différentes échelles territoriales.

« C'est à la grande échelle que nous devons penser les entités écologiques. Et c'est ensemble, par le dialogue avec l'ingénierie, les acteurs de l'aménagement et les collectivités, que nous y parviendrons. L'Agence a un rôle à jouer dans ce dialogue territorial, dont l'enjeu dépasse largement les limites administratives et institutionnelles » -

Béatrice Vessiller,
Points communs n°3, Mars 2023



la lutte contre
l'engagement des élus locaux

27 nov.
2023

Décrets d'application de la loi de juillet 2023

2024

L'Agence a accompagné certains de ses territoires adhérents dans l'élaboration de stratégies foncières volontaristes et de programmes d'actions foncières ambitieux.

Scot de l'agglomération lyonnaise (en révision) :

- accompagnement de la trajectoire ZAN
- étude sur la renaturation
- étude sur la densification et l'optimisation foncière

Grand Bourg Agglomération : mise en place d'un observatoire du foncier

Communauté de communes Miribel Plateau : appui à l'élaboration de la stratégie foncière en lien avec le PLH

Capi : élaboration d'un diagnostic foncier, dans le cadre de l'accompagnement de sa stratégie foncière

Métropole de Lyon, 7 EPCI du sud de l'Ain, Communauté de Communes Saône Beaujolais : appui à la réalisation des inventaires des ZAE



**ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS
LEURS POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DU FONCIER**

Planter, restaurer le vivant, offrir un cadre de vie sain aux habitants

La transformation des territoires implique de repenser leur structure en aménageant la ville perméable et végétale. L'Agence accompagne ses partenaires dans le développement des politiques publiques de transitions environnementales témoignant de préoccupations et de compétences nouvelles communes à tous les territoires. Cela implique de repenser l'aménagement pour remettre au centre la restauration du vivant et de la nature fortement perturbée ainsi que la préservation des ressources. L'objectif poursuivi : développer des environnements plus favorables à la santé, à la fois plus vivables et désirables.



© UrbaLyon

Schémas directeurs Parilly et Lacroix Laval : une année de concertation et d'animation d'ateliers

Les parcs métropolitains de Parilly et Lacroix Laval occupent une position clé dans l'agglomération lyonnaise et jouent de nombreux rôles : armature verte, réseau des parcs d'agglomération du Scot, trait d'union entre l'urbain et la nature, espaces pivots des projets de corridors écologiques, réponse à une demande sociale. La Métropole souhaite aujourd'hui faire de ces parcs des vitrines de politiques publiques renouvelées à l'aulne de l'écologie.

L'Agence a poursuivi sa mission d'accompagnement de la Métropole de Lyon, initiée en 2021, dans la construction stratégique des schémas directeurs définissant les nouvelles orientations d'aménagement et de gestion des parcs.

Au-delà de son rôle d'AMO, l'appui de l'Agence s'est concentré sur l'animation de groupes de travail réunissant des associations d'usagers (culturelles, sportives, écologiques...), des élus et techniciens des communes (Bron, Vénissieux, Saint-Priest, Marcy-l'Etoile, Charbonnières-les-bains, La Tour-de-Salvagny) ainsi que les équipes du parc. L'objectif visé est de garantir la bonne mise en œuvre des schémas directeurs ainsi que leur assise territoriale par la prise en compte des différents besoins et contraintes des multiples acteurs concernés.

L'animation a pris la forme d'une médiation originale autour d'un jeu de l'oie, permettant notamment de tester l'adhésion des actions opérationnelles proposées en réponse aux enjeux identifiés, de confronter des actions contradictoires pour trouver des leviers adaptés, récolter des contre-propositions et finalement évaluer le niveau d'acceptation des usagers pour aider l'arbitrage des élus.



Un nouvel axe de coopération entre Lyon et Erevan

Dans le cadre de son engagement auprès de la Ville et de la Métropole de Lyon dans leur coopération internationale, l'Agence d'urbanisme s'est rendue à Erevan, capitale de l'Arménie, au sein d'une délégation conduite par le Maire de Lyon du 08 au 14 avril 2023. La contribution du végétal à l'adaptation au changement climatique émerge comme un nouvel axe de travail.

Plusieurs pistes de coopération sont envisagées, notamment l'élaboration du volet « végétalisation » du futur schéma directeur d'urbanisme de la ville d'Erevan, la formation à l'entretien des arbres et une coopération sur la conservation des semences végétales locales.



Habitat

Accélérer la transition énergétique

Si l'habitat répond d'abord à des enjeux sociaux et sociétaux (accès au logement pour tous, mixité sociale et générationnelle), il doit également s'adapter aux enjeux environnementaux et énergétiques, dans l'existant et le neuf : préservation du foncier, réhabilitation, bioclimatisme, matériaux écologiques ou biosourcés, confort thermique. La transition de l'habitat contribue aussi à questionner le développement territorial, en faveur d'un développement sobre et raisonné et d'une complémentarité des territoires.

Passoires thermiques : de la nécessité d'unir nos efforts en Aura !

Pour accélérer la transition énergétique et limiter la précarité énergétique, la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 organise d'ici quelques années l'interdiction de louer des logements énergivores dits « passoires thermiques ». Il s'agit dès lors d'un défi d'ampleur, mobilisant l'ensemble des politiques publiques du logement, de l'urbanisme et de maîtrise de l'énergie.

Afin d'appréhender les impacts de cette mesure, le réseau des 4 agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes (Urba4) et l'ADEME ont souhaité donner un cadre de réflexion et d'échange aux collectivités, EPCI et acteurs de l'habitat de la région par la réalisation d'une étude dédiée, amorcée en 2022 et clôturée par un séminaire le 5 décembre 2023.

Trois grandes entrées ont guidé les travaux et réflexions menés dans le cadre de l'étude, en lien avec des acteurs locaux représentatifs :

- L'identification des politiques publiques mobilisables ou remobilisables pour agir sur ces logements,

- Un travail de quantification pour permettre une meilleure connaissance et un suivi des logements potentiellement étiquetés F et G à l'échelle régionale, ayant abouti à la cartographie des passoires thermiques, disponible via le lien suivant : [Réseau des Agences d'Urbanisme - Auvergne Rhône-Alpes \(urba4.org\)](https://reseau-urbanisme-auvergne-rhone-alpes.org).

- Des temps d'échange et de partage de l'ensemble de ces travaux avec les acteurs locaux.

Cette mission a donné lieu à des livrables diversifiés (publications, cartographies, Web TV d'élus, replay du séminaire final) réunis au sein d'une storymap : <https://arcg.is/1XLCXL>.

Elle viendra aussi nourrir la prochaine publication annuelle de l'observatoire habitat sur le thème de la réhabilitation.

Quelles dynamiques de production de logements à l'échelle de l'aire d'attraction de Lyon ?

Depuis quelques années, les professionnels de l'habitat et du logement interpellent régulièrement les pouvoirs publics sur la baisse de la dynamique de construction au sein de la métropole de Lyon. Cette baisse s'accompagnerait d'un report de la construction vers les communes périurbaines, alimentant un processus de desserrement urbain. Ce phénomène de desserrement de la métropole de Lyon n'est pas un phénomène nouveau.

L'étude menée par UrbaLyon en partenariat avec la DDT du Rhône a pour finalité d'objectiver ce ressenti. Elle permet, d'une part, de quantifier les dynamiques de construction en termes de volume, de localisation, de caractéristiques de l'offre produite, sur le temps long et sur la période récente, et d'autre part d'identifier et de caractériser les marchés de report. Six territoires identifiés initialement comme des potentiels marchés de report ont ainsi été étudiés.



Économie

Vers de nouveaux modèles de production du foncier économique

La réforme Zéro artificialisation nette (Zan) est une opportunité pour accélérer le renouvellement des zones d'activités économiques (ZAE) et pour encourager de nouveaux modèles de production du foncier et de l'immobilier à vocation productive. Il s'agit de reconstruire progressivement la ZAE sur la ZAE en densifiant les espaces fonciers sous-occupés, en passant de l'individuel au collectif et en construisant des bâtiments plus compacts et évolutifs.

Pour favoriser le développement de la connaissance des zones d'activités économiques des territoires et de leur potentiel d'optimisation, la loi Climat & Résilience invite les territoires à réaliser un inventaire des zones d'activités économiques à l'échelle intercommunale.

Après avoir établi, avec l'Agence de Saint-Étienne, un guide méthodologique pour faciliter l'inventaire des ZAE, l'Agence s'est appuyée sur celui-ci pour accompagner plusieurs EPCI dans la production de leurs inventaires.

Ces démarches d'inventaires viennent nourrir les stratégies d'accueil des entreprises mises en œuvre.

L'Agence a ainsi apporté son concours à la réalisation de l'inventaire de la Métropole de Lyon. Elle a également été sollicitée par 7 EPCI du sud de l'Ain qui se sont associés pour conduire ce travail (Val de Saône Centre, Dombes Saône Vallée, Plaine de l'Ain, Rives de l'Ain Pays du Cerdon, Miribel et Plateau, Côtière à Montluel, et Dombes), la Communauté de communes Saône Beaujolais et celle du Pays de l'Ozon.

La production des inventaires a permis, aux EPCI le souhaitant, de disposer d'un atlas des zones d'activités économiques

sous forme de cartoweb, avec une cartographie des unités foncières de chaque zone assortie d'un tableau des données (parcelles cadastrales, surface, propriétaire(s), occupants et taux de vacance).

Cet applicatif de consultation des sites économiques a été réalisé dans le cadre de

l'inventaire, afin de faciliter la visualisation des données géographiques collectées. Il a également pour objectif de permettre la consultation de données d'observation économique, immobilière et fiscale. Outil de connaissance des zones d'activités, il présente le contenu légal de l'inventaire.



« Plus de 200 professionnels réunis pour échanger sur le sujet de l'optimisation du foncier dans les ZAE »

Les quatre Agences d'urbanisme de la région Aura, l'Epora, l'EPFL du Dauphiné, l'EPF Auvergne et les Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne ont organisé le 17 janvier 2024 un premier webinar sur la question de l'optimisation foncière en ZAE. Plus de 200 participants, élus et techniciens, représentant une diversité de territoires et de structures - EPCI, EP Scot, EPF, Départements, Région, services de l'État, CAUE, Chambres consulaires, aménageurs, agences de développement... - se sont retrouvés autour de témoignages d'acteurs déjà investis dans des actions de sobriété foncière. Ces retours d'expériences sont venus confirmer tout l'intérêt d'engager ce type de démarche rendue nécessaire par l'ensemble des enjeux liés à la nécessité d'optimisation du foncier économique.

Retrouvez ici le [replay](#) et les [supports présentés](#).

Les jeunes dans la ville : mieux les connaître et les associer à la vie de la cité

L'Agence est de plus en plus sollicitée pour éclairer les politiques publiques en faveur de l'éducation et de la vie étudiante. Plus globalement, il s'agit de mieux appréhender en amont les dynamiques démographiques et prendre en compte cette population et ses attentes pour la fabrique de la ville, avec un objectif de mixité sociale.

Appui à l'animation de l'observatoire de la démographie scolaire et de la réussite éducative

Le 16 juin 2023, le Groupe de travail « *Observatoire de la démographie scolaire et de la réussite éducative* » a été lancé, rassemblant plusieurs communes de la métropole de Lyon et les institutions concernées. L'objet de ce premier échange portait sur les outils existants à la métropole, ainsi que sur les besoins en termes de connaissance des phénomènes de démographie scolaire, mixité sociale et réussite éducative. L'un des enjeux de cet observatoire est de pouvoir mieux appréhender les facteurs agissant sur l'évolution des populations scolaires par des exercices prospectifs sur différentes temporalités.

Cet observatoire pourra s'appuyer sur la connaissance développée au sein de l'observatoire des quartiers populaires (cf. *études Cités éducatives*) et les travaux d'UrbaLyon sur la prospective concernant les collèves.

L'éducation, enjeu prioritaire de la politique de la ville

ÉVALUATION DU DISPOSITIF « CITÉ ÉDUCATIVES »

Les cités éducatives visent à encourager l'ambition scolaire des jeunes de 3 à 25 ans scolarisés, en particulier les jeunes résidant dans les quartiers de la politique de la ville. À la demande de l'État et de la Métropole de Lyon, l'Agence d'urbanisme a été sollicitée pour accompagner durant trois ans l'évaluation départementale des cités éducatives.

L'apport de la démarche des cités éducatives apparaît aujourd'hui davantage dans la mise en réseau des acteurs et la transversalité qu'elle apporte dans la conduite des projets éducatifs, que dans l'évolution des indicateurs statistiques de réussite aux diplômes ou de mixité scolaire. Ces éléments

contribuent à la dynamique partenariale et, *in fine*, à la réussite scolaire des élèves, à la continuité des temps éducatifs et à l'ouverture du champ des possibles pour les enfants et les jeunes.

Évaluation des Cités éducatives dans la métropole de Lyon : troisième édition - 2022/2023
→ www.urbalyon.org/fr/EvaluationCit%C3%A9sEducatives2022_2023

SCOLARITÉ DANS LES QPV DE LA CAPI

L'éducation est une des problématiques majeures de la politique de la ville. C'est pourquoi la Capi a demandé à l'Agence de lui apporter un éclairage statistique en s'intéressant aux collèves de la Capi et à la population des élèves issus des quartiers en QPV.

(Re) penser les abords des collèves : partage d'expériences de villes européennes

Peu traité jusqu'à présent, ce sujet a réuni les partenaires de l'Agence d'urbanisme de Lyon pour échanger autour de retours d'expériences du Département de la Seine-Saint-Denis (France), de Genève (Suisse) et d'Helsinki (Finlande) dans le cadre de son cycle de séminaires « Repères européens ». Trois démarches originales qui partagent une même volonté : prendre en compte la place et le vécu des jeunes adolescents dans l'espace urbain, valoriser leur apport dans la fabrique de la ville et les encourager à devenir des citoyens engagés pour construire la société de demain.

Lien vers : → [Repères européens : du collève à la ville : comment concilier quête de liberté des adolescents, sécurité et contraintes de gestion ? | Urbalyon](#)



© UrbalLyon

L'enseignement supérieur et la vie étudiante dans l'académie de Lyon et dans la métropole de Lyon

Depuis 2008-2009, la base de données relative aux effectifs étudiants fait l'objet d'une mise à jour annuelle ; le dernier millésime consolidé est 2021-2022. Sont référencés tous les établissements (universités, grandes écoles, lycées, etc.) de tout statut (public, consulaire, privé, associatif), dispensant des formations post-baccalauréat de premier, deuxième et troisième cycles, et dont au moins un des sites est localisé dans le territoire de l'académie de Lyon.

Pour ce volet « effectifs étudiants », deux publications ont été produites en 2023 :

- une publication intitulée « *L'enseignement supérieur dans l'académie de Lyon et dans la métropole de Lyon* »
- un poster du même nom, mettant en perspective, de manière synoptique, les principales données de la publication mentionnée ci-dessus.

Motivations et choix des étudiants dans leurs parcours résidentiels

Tel est l'objet de l'étude menée par UrbalLyon dans le cadre de l'**Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE)**, en partenariat avec la Métropole de Lyon, la ComUE' Université de Lyon et le Crous de Lyon. Elle vise à apporter des éclairages sur les motivations et les choix des étudiants dans leurs parcours résidentiels ainsi que leurs arbitrages et leurs renoncements.

Elle a pu s'appuyer sur une **large enquête qui a permis de toucher 2 393 étudiants** (soit 1,3 % des étudiants de la métropole). Son objectif : recueillir la parole des étudiants afin de mieux cibler leurs attentes à l'égard du logement et permettre aux partenaires d'affiner leur stratégie de développement de l'offre.

Cette approche qualitative a été complétée par l'organisation de groupes focus. Vingt-cinq témoignages d'étudiants viennent ainsi nourrir et illustrer très concrètement les résultats de l'enquête.



B

La bibliographie



- Diffusable
- Confidentiel ou restreint partenaires

1. STRATÉGIES MÉTROPOLITAINES & SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

1.1. Stratégies des grands territoires de l'aire métropolitaine

1.2. Dialogue et scènes de coopération de l'aire métropolitaine

Dans un contexte marqué par la disparition du Pôle Métropolitain, et sous l'impulsion de la Métropole de Lyon, l'Agence a mené une réflexion dans l'objectif de renouveler les formats de coopération à l'échelle de l'aire métropolitaine. Cette réflexion s'est traduite par la préfiguration des « *Tables de coopération* » dont la 1^{re} s'est déroulée le 9 avril 2024 sur le thème des mobilités « Ré-inventer la route », dans le territoire de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, à la Villa Mangini.

La réflexion sur la refonte du Chapitre commun été au cœur du programme de travail avec l'inter-Scot. Elle a nourri les échanges entre les 12 présidents de Scot à 2 reprises, les 3 mai 2023 et 10 janvier 2024.

L'inter-Scot a pu bénéficier d'apports thématiques réguliers du réseau A2 sur les sujets suivants : les évolutions démographiques, la logistique, l'université et la vie étudiante.

1.3. Planification des territoires (Scot)

L'Agence accompagne le Sepal dans un rôle de maître d'œuvre dans la démarche de révision du Scot de l'agglomération lyonnaise. En 2023, l'activité a consisté à préparer les commissions géographiques et à lancer les expertises « trajectoire ZAN » et « objectifs logements 2040 », qui aboutiront en 2024 (Cf. pages 46-47). Parmi les expertises apportées on peut citer « *Approche du potentiel de renouvellement et de densification des ZAE de l'agglomération lyonnaise* ».

Additif au Rapport de présentation : dossier de modification simplifiée n° 1 du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné : Livre 3 : dossier pour notification aux personnes publiques et pour mise à disposition du public, GIRARD (L.), UrbaLyon, 01/03/2023, [E-12250A](#)

Document d'orientation et d'objectifs (DOO) du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné : Scot approuvé en conseil syndical du 3 octobre 2019, modification simplifiée N° 1 approuvée le 30 novembre 2023, GIRARD (L.), UrbaLyon, 01/11/2023, [E-12250B](#)

Document d'orientation et d'objectifs (DOO) du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné : Scot approuvé en conseil syndical du 3 octobre 2019, modification simplifiée N° 1 approuvée le 30 novembre 2023, GIRARD (L.), UrbaLyon, 01/11/2023, [E-12251](#)

1.4. Sobriété foncière (cf. pages 58-59)

L'Agence renforce depuis plusieurs années son implication sur les questions relatives au foncier et au ZAN et étoffe son socle et son offre de services pour accompagner au mieux les territoires et les acteurs de l'aménagement. Avec l'adoption de la loi Climat et Résilience, l'Agence s'est fortement mobilisée pour accompagner les territoires dans la mise en place des observatoires attendus par le législateur, notamment les inventaires des Zones d'activités économiques (ZAE), et dans la définition de projets de territoire et de stratégies foncières répondant à l'enjeu de sobriété foncière. L'année 2023 a été une année extrêmement riche en termes de nombre et de diversité d'interventions sur les questions de sol et de foncier. Outre la poursuite et l'engagement de diverses missions liées au foncier, l'année 2023 a aussi été marquée par la préfiguration de l'observatoire de la sobriété foncière. Les différentes investigations conduites ont ainsi permis d'objectiver l'intérêt d'un observatoire partenarial de la sobriété foncière, d'établir une proposition d'organisation de la démarche (organisation interne, gouvernance technique et politique), d'établir une proposition de feuille de route pour une mise en œuvre du dispositif dès 2024.

Requalification et optimisation des ZAE, UrbaLyon, TEPELIAN (J.C.), CELLIER (E.), MARTINEAU (S.), 09/05/2023, [E-121669ABC](#)

2. COHÉSIONS TERRITORIALES

2.1. Projets des intercommunalités de l'aire métropolitaine

Communauté de Communes du Pays de l'Ozon : Projet de territoire : les 4 ambitions ; les actions à déployer, MANIEZ (L.), UrbaLyon, 06/2023, [E-12233](#)

2.2. Territoires d'action au sein de l'aire métropolitaine

Contribution de l'Agence d'urbanisme à la justification des secteurs retenus pour l'extension du périmètre pour ACV2, VAZ-BROSSARD (S.), UrbaLyon, [E-12236](#)

Chasse-sur-Rhône : sites stratégiques : modification du PLU, Orientations d'aménagement et de programmation, LAHUE (J.), UrbaLyon, 2023, [E-12230](#)

Belleville-en-Beaujolais : l'Hôtel-Dieu « *prendre soin du vivant* », MC CORMICK (K.), UrbaLyon, 01/01/2023, [E-12235](#)

Rencontre régionale de la revitalisation des centralités : le temps du passage à l'acte ! Jeudi 29 juin 2023, MC CORMICK (K.), 29/06/2023, [E-12254](#)

Sérézin-du-Rhône : étude de centralité : diagnostic, rendu final, GRIFFON (S.), 01/11/2023, [E-12237](#)

Millery : plan guide : atelier du 13 décembre 2023, MC CORMICK (K.), UrbaLyon, 01/12/2023, [E-12234](#)

2.3. Territoires d'action au sein de la Métropole de Lyon

Genay : plan guide, UrbaLyon, PERRICAUDET (C.), 01/11/2022, [E-12166ABCD](#)

Quelle vision pour le territoire du boulevard des États-Unis ? Présentation à l'État : réunion du 24 avril 2023 ? VAZ-BROSSARD, UrbaLyon, 04/04/2023, [E-12238](#)

Quelle vision pour le territoire du boulevard des États-Unis ? Plan guide États-Unis Grange rouge Ouest : un équipement culturel structurant pour le quartier des États-Unis ? Première approche, VAZ-BROSSARD, UrbaLyon, 24/04/2023, [E-12239](#)

Quelle vision pour le territoire du boulevard des États-Unis ? Copil du 6 juillet 2023, VAZ-BROSSARD, UrbaLyon, 07/2023, [E-12240](#)

Quelle vision pour le territoire du boulevard des États-Unis ? Approfondissement : identification d'un lieu potentiel pour l'accueil d'un nouveau collègue : document de travail non validé, VAZ-BROSSARD, UrbaLyon, 07/2023, [E-12241](#)

Cap sur les États-Unis : synthèse de la concertation menée le 20 janvier 2024 à Lyon 8, UrbaLyon, NORDIER (R.) ; BAB-HAMED (N.), [E-12214](#)

2.4. Observation et accompagnement des politiques de cohésion territoriale

Focus quartier : Les Marronniers Fontaines-sur-Saône, UrbaLyon, NORDIER (R.), 2023, [E-12163](#)

Diagnostic et synthèse du Contrat de ville 2015-2023 de la Métropole de Lyon, UrbaLyon, TESTUT (C.) 12/2023, [E-12192AB](#)

Bibliographie Politique de la ville, UrbaLyon, PELOT (V.), 04/03/2023, [E-12096](#)

Scolarité dans les QPV de la CAPI, UrbaLyon, CAMUS (F.), 01/03/2023, [E-12160](#)

3. PLANIFICATION RÉGLEMENTAIRE & ACTION FONCIÈRE

3.1. Planification réglementaire de la Métropole de Lyon

PLU-H Métropole de Lyon : projet de modification n° 4 : dossier d'enquête publique 2024, UrbaLyon, GAGET (C.), 01/10/2023, [E-12244ABC](#)

Renforcement des règles du PLU-H sur les thématiques de la transition écologique : pistes de réflexions pour la modification N° 4 du PLU-H de la Métropole de Lyon, UrbaLyon, GAGET (C.), 01/03/2023, [E-12242](#)

PLU-H Métropole de Lyon : bilan à 3 ans de la politique locale de l'habitat, UrbaLyon, GAGET (C.), 01/10/2023,

[E-12243](#)

PLU-H Métropole de Lyon : modification N°4 : expertise zones Urm1 et 2, GAGET (C.), 01/03/2023, [E-12247](#)

PSMV du Vieux-Lyon, UrbaLyon, TROFF (J.), 03/2023, [E-12056B](#)

Benchmark PSMV : analyse comparative des PSMV des villes d'Angers, Rochefort, Nancy et Strasbourg, UrbaLyon, TROFF (J.), 04/2023, [E-12056A](#)

3.2. Planification réglementaire au sein de l'aire métropolitaine

Conception, préparation et animation de deux événements du réseau Planif' Territoires (ex club PLU) dans le cadre du partenariat Urba4 et DDT - Dreal :

– le 25 avril 2023 à Gerzat, Clermont-Ferrand « *L'adaptabilité et l'acceptabilité des territoires aux enjeux du ZAN* ». Béatrice Vessiller (Métropole de Lyon) et de Grégory Bernard (Clermont Métropole), Scot des Rives du Rhône (Julien Lahaie), la Copley (Jean-Paul Capitan) et l'EPF Auvergne (Jérémy Mendès) Les réflexions, enrichies par les propos introductifs d'Oliver Hamant (Adaptabilité & Robustesse), et contributions de Stéphane Cordobès et de Nicolas Gillio ont aidé à la problématisation de cette matinale. LOZIER(S), TEPELIAN (J. Ch), BALEYDIER (A)

– Le 30 novembre 2023 en webinaire « *Intégrer une trajectoire ZAN dans son projet de territoire* ». Dans la continuité de la première rencontre d'avril, 180 participants connectés (élu, techniciens des collectivités, DTT, Dreal, Agences d'urbanisme...) ont pu bénéficier d'interventions et de retours d'expériences des territoires pour avancer sur « *les chemins du ZAN* ». Grands témoins, Hervé Lefèbvre, Président du Scot Gascogne, Adeline Brunet DGA Grand Bourg Agglomération, et Anne Lefranc pour l'Ademe. Conclusion de Guilhem Brun, Directeur de la DDT du Puy-de-Dôme. LOZIER(S), TEPELIAN (J. Ch), BALEYDIER (A)

Révision du PLU de Tarare : note d'enjeux, MCCORMICK(K.), GRIFFON (S.), 01/06/2023, [E-12253](#)

Plan local d'urbanisme Romans-sur-Isère : version soumise à Approbation, délibération du conseil municipal du 23 mars 2023, UrbaLyon, GIRARD (L.), 01/03/2023, [E-12252](#)

Vienne : modification du PLU : renforcement de la place du végétal dans les tissus urbains, UrbaLyon, BEAUFRERE (J.), 11/2023, [E-12227](#)

3.3. Action foncière

Taxe d'aménagement majorée : point d'avancement de la mission de suivi, UrbaLyon, GIRARD (L.), 21/12/2023, [E-12249](#)

Diagnostic foncier Capi : comité technique : 11 décembre 2023 : document de travail, GIRARD (L.), 29/11/2023, [E-12251](#)

- Diffusable
- Confidentiel ou restreint partenaires

4. FABRIQUE URBAINE & URBANISME OPÉRATIONNEL

4.1. Conseil, suivi et évaluation des projets

Ateliers préalable de la Ville de Lyon : l'Agence assure une mission d'urbaniste conseil en tant que membre à part entière de l'instance de conseil, aux côtés de l'architecte conseil et de l'environnementaliste conseil de la Ville de Lyon.

En 2023, l'Agence d'urbanisme a ainsi participé aux 20 séances d'Atelier Préalables au cours desquelles 115 projets environ ont pu être examinés.

Mission d'appui conseil à la Ville de Vienne : l'Agence met à profit sa capacité à apprécier les projets des opérateurs privés dans leur environnement territorial pour renforcer la qualité des paysages urbains Viennois à travers la participation à des points bilatéraux (Ville de Vienne et opérateur) ou la rédaction de notes d'analyses.

Mission d'appui conseil à la Ville de Bourgoin dans le cadre de la commission des permis de construire :

l'Agence assure une mission d'urbaniste conseil en tant que membre à part entière de l'instance de conseil, aux côtés de l'architecte conseil du CAUE.

4.2. Cadrages urbains et paysagers

4.3. Expertises et projets pré-opérationnels

Pays de l'Ozon : expertise urbaine ZAE du Pontet, UrbaLyon, HALBOUT (E.), 05/06/2023, [E-12165](#)

4.4. Aménagement et occupation de l'espace public

Atlas des sites d'urbanisme transitoire, Métropole de Lyon, UrbaLyon, MELUN (M.), 2023, [O-16900](#)

5. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES & RÉSILIENCE TERRITORIALE

5.1. Observation & accompagnement des politiques de transition écologique & résilience territoriale

Passer à une mobilité durable : transitions et résilience, UrbaLyon, BELLO-MARIN (C.), BALMOT (B) 01/05/2023, [E-12153](#)

Réduire la pauvreté et les inégalités dans un contexte de transition écologique, UrbaLyon, JACQUEMET (C.), 2023, [E-12223](#)

Progresser vers une alimentation résiliente et inclusive : transitions et résilience, UrbaLyon, BELLO-MARIN (C.),

01/05/2023, [E-12152](#)

Atelier Focus Risques n° 5 : nouveaux aménagements, pratiques et usages en zone à risques : benchmark d'initiatives de planification et de projets urbains, UrbaLyon, FAURE (O.), BOUE (C.), DEGUILHEM (Y.), 01/07/2023, [E-12194](#) - Contrat interne

Aménager en zones à risques : synthèse de l'atelier focus risques n°5 du 4 décembre 2023, UrbaLyon, FAURE (O.), MARY (P.), 01/01/2024, [E-12193](#)

Prise en compte des zones calmes dans les PLU : analyse comparative de PLU et d'exemples de politiques publiques, UrbaLyon, BELLO-MARIN (C.), FAURE (O) 07/2023, [E-12164](#)

5.2. Observation & accompagnement des politiques de l'agriculture et de l'alimentation

L'agriculture de l'inter-Scot en 2020, UrbaLyon, MASSALOUX (D.), JOLI (B.), 01/06/2023, [E-12179](#)

Potentiel de territorialisation des chaînes alimentaires dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne : le cas de la filière fruits et légumes et de la filière lait, rapport de stage, UrbaLyon, MASSALOUX (D.), 01/09/2023, [E-12172](#)

Territorialiser les chaînes alimentaires dans l'aire métropolitaine : les cas des filières lait et fruits et légumes, UrbaLyon, MASSALOUX (D.), 01/12/2023, [E-12191](#)

En 2023, la Métropole de Lyon a souhaité que l'Agence d'urbanisme renouvelle son accompagnement dans la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial en participant en appui au pilotage du projet, à l'animation de la gouvernance et en réalisant une série de travaux thématiques sur la justice alimentaire notamment. UrbaLyon a aussi une mission pérenne d'évaluation du PAT qui se poursuivra en 2024.

Le classement en Penap de nouveaux périmètres comme la Plaine du Biézin répond aux objectifs de sobriété foncière et de contention de la consommation d'espaces agricoles et naturels, entre autres en vue des objectifs de Zéro artificialisation nette (ZAN). L'Agence d'urbanisme accompagne la Métropole de Lyon en tant qu'AMO dans la procédure d'instruction et d'approbation du Penap de la plaine du Biézin : organisation et animation d'ateliers participatif, diagnostic territorial et établissement du projet de territoire décliné en programme d'actions, animation de réunions publiques, à raison d'une par commune, visant l'information des habitants, préparation et rédaction du dossier d'enquête publique.

Schéma des impacts du changement climatique : agglomération lyonnaise : schéma simplifié, schéma complet et livret de présentation, UrbaLyon, FAURE (O.), 04/2023, [E-12113ABC](#)

5.3. Nature & trames environnementales

Schémas directeurs des parcs de Lacroix-Laval et Parilly : groupe de travail n° 2 : 12 septembre 2023 : Lacroix-Laval, UrbaLyon, MOMMEJA (M.), 01/09/2023, [E-12213](#)

Schémas directeurs des parcs de Lacroix-Laval et Parilly : groupe de travail n° 2 : 16 octobre 2023 : Parilly, UrbaLyon, MOMMEJA (M.), 01/10/2023, [E-12212](#)

Le Catalogue de solutions de végétalisation pour la Métropole de Lyon, UrbaLyon, MOMMEJA (M.); VIREY (E.), 01/03/2023 [E-12145](#)

Végétalisation des copropriétés : le nécessaire accompagnement des habitants : évaluation qualitative des premiers tests d'accompagnement dans la Métropole de Lyon, UrbaLyon, VIREY (E.) 01/10/2023, [E-12207](#)

Planter les rues villeurbannaises : vers une stratégie opérationnelle : comité de pilotage 20 mars 2023 : document de travail, UrbaLyon, UrbaLyon, MOMMEJA (M.), 01/03/2023, [E-12211](#)

Planter les rues villeurbannaises : synthèse des enjeux et projection des ambitions de plantation à l'horizon 2040, UrbaLyon, MOMMEJA (M.), 01/01/2024, [E-12209](#)

Planter les rues villeurbannaises : vers une stratégie opérationnelle : traduction réglementaire dans le cadre de la modification N°4 du PLU-h : document de travail, UrbaLyon, MOMMEJA (M.), 01/06/2023, - [E-12210](#)

Grand Parc Miribel-Jonage : préfiguration pour une politique culturelle qui accompagne les transitions contemporaines : premières propositions et benchmark, BOISSET(C.) ; BAB-HAMED(N.) ; DEGUILHEM(Y.), 2023, [E-12255AB](#)

Les quatre agences d'urbanisme de la région Aura ont élaboré, à la demande de la Dreal, un cahier de recommandations pour la prise en compte des trames vertes et du vivant dans les villages et petites villes. Il démontre qu'il y a également des bienfaits et services à s'approprier la question de la nature lorsqu'on habite des petites villes et des villages.

5.4. Ressources (eau, énergie, déchets)

Risque ruissellement pluvial sur la métropole de Lyon : caractérisation du risque et retours d'expériences en France métropolitaine, UrbaLyon, SAULNIER (D.), 12/2023, [E-12219](#)

Le service Pilotage Assainissement Pluvial GEMAPI (PAG) a demandé à l'Agence d'urbanisme la structuration d'une démarche et son animation autour du risque de ruissellement dans le territoire métropolitain. Cette sollicitation porte sur deux axes : les risques ruissellement sur les zones déjà urbanisées et la prise en compte du risque ruissellement dans les prochains documents d'urbanisme et animation /sensibilisation des acteurs autour de cet enjeu dans une logique de dérèglement climatique.

Ce service a également souhaité travailler sur la valorisation du rapport Barnier à destination des usagers et des associations pour tenter de rendre le rapport plus synthétique et communicant, et par ailleurs la participation dans la refonte de l'Observatoire métropolitain des Transitions et Résilience (OMTeR) sur son volet eau.

Évaluation quantitative des pressions d'occupation du sol sur le périmètre du SAGE de l'Est lyonnais, BELLOMARIN (C.), 01/12/2023, [E-12195](#)

Déployer les points de collecte de déchets dans la ville : enjeux et méthode pour la Métropole de Lyon.

UrbaLyon, GRIFFON (S.) 15/04/2023 - [E-12206](#)

Intégrer le bruit et qualité de l'air dans le PLU : pistes d'orientation et prescriptions en matière d'aménagement dans des secteurs fortement affectés par les nuisances air / bruit BELLOMARIN (C), FAURE (O.), BOUE (C) 05/2023, [E-12131AB](#)

6. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

6.1. Observation & connaissance de l'habitat et du logement

Quel habitat pour une métropole inclusive ? Les mécanismes de l'inclusion à travers deux formes d'habitat : la pension de famille et l'habitat inclusif, UrbaLyon, NEDELLEC (Y.), 06/2023, [E-12177](#)

Atelier-débat n°10 de l'observatoire partenarial habitat : « Faire vivre l'inclusion dans le territoire métropolitain ». Idées-clés de la 10^e rencontre de décembre 2023, UrbaLyon, NEDELLEC (Y.), FRANCIOSO (A.), 12/2023, [E-12222](#)

Analyse des dynamiques de production de logements à l'échelle de l'aire d'attraction de Lyon, UrbaLyon, BUGAREL (LL.), 2023, [E-12216](#)

Les territoires favorables au vieillissement dans la Métropole de Lyon, UrbaLyon, FRANCIOSO (A.), 2023, [E-12196](#) (Storymap)

Les niveaux de loyers du parc privé de l'agglomération lyonnaise : chiffres clés 2022, UrbaLyon, NEDELLEC (Y.), 01/04/2023, [E-12122](#)

6.2. Accompagnement des politiques de l'habitat et du logement

Le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement en 2022 : rapport annuel de l'observatoire du sans-abrisme, UrbaLyon, NEDELLEC (Y.), 01/10/2023, [E-12178](#)

Measuring homelessness in Metropolis of Lyon: from a local social service and its database to a cross-disciplinary working group, UrbaLyon, NEDELLEC (Y.), 11/2023, [E-12181](#)

6 400 logements privés durablement vacants dans le territoire du Sepal en 2022 : caractéristiques des logements et profil des propriétaires d'après une exploitation du fichier Lovac, UrbaLyon, BUGAREL (LL.), 2023, [E-12217](#)

- Diffusable
- Confidentiel ou restreint partenaires

7. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Conférence-débat de l'Opale « *Emploi des jeunes et des personnes en situation durable d'exclusion : quelles ressources territoriales mobiliser ? Comment ?* »

Pour se focaliser pleinement sur le territoire Givors-Vienne-Gier-Garon, c'est à la Maison du Fleuve Rhône que les partenaires de l'Opale ont choisi d'animer leurs échanges autour de la question de l'emploi des jeunes et des personnes en situation durable d'exclusion.

7.1. Observation & connaissance de l'économie

Regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises (REEL) ; UrbaLyon, GARIN-HAMELINE (C.), 2023, n°57 à 60 ; E-12104 / E-12141 / E-12167 / E-12185

Indicateurs socio-économiques des principales métropoles : édition 2023. UrbaLyon, CARROLAGGI (S.A.), 01/03/2023, E-12093 et 01/09/2023, E-12170

Les créations d'entreprises dans la Métropole de Lyon en 2022 : étude et synthèse ; UrbaLyon, JALLALI (S.), 11/2023, E-12188

Observatoire métropolitain de l'économie à impact, UrbaLyon, CARROLAGGI (S.A.), 2023, E-12174

L'urbanisme commercial dans l'aire métropolitaine lyonnaise Lyon Saint-Étienne : bulletin de veille n° 12 ; UrbaLyon et Epures, CROUSIER (B.), 2023 ; E-12184

7.2. Filières et diagnostics socio-économiques

La filière du numérique reconditionné dans la métropole de Lyon, UrbaLyon, JACQUEMET (C.), 10/2023, E-12173

Collecte, tri et débouchés des textiles usagés dans la métropole de Lyon, UrbaLyon, GARIN-HAMELINE(C.), 10/2023, E-12198

Panorama des acteurs du sport-santé. UrbaLyon, JACQUEMET (C.), 01/04/2023, E-12144 - Contrat Partenaire

les Entreprises de la filière vélo et micro-mobilités dans la métropole de Lyon, UrbaLyon, CARROLAGGI (S.A.), 05/2023, E-12125

7.3. Stratégies territoriales économiques

Schéma d'accueil des entreprises de la CCPO 2023-2031 : synthèse et plan d'actions, UrbaLyon, CROUSIER (B.), MANIEZ (L.), 10/2023, E-12232

7.4. Observation & accompagnement des politiques de l'emploi et de l'insertion

L'insertion par l'activité économique dans la Métropole de Lyon et le Nouveau Rhône : panorama statistique 2022 (données 2021) ; UrbaLyon, PELLETIER (E.), 01/04/2023, E-12120

L'insertion par l'activité économique (IAE) dans la métropole de Lyon : note analytique 2022 ; UrbaLyon, PELLETIER (E.), 12/2023 - E-12095

Grigny et Givors au cœur du bassin économique sud métropolitain : portrait socio-économique : contribution à l'expérimentation France travail, UrbaLyon, COUTURIER (V.), 01/09/2023, E-12202

8. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DE MOBILITÉ & RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

8.1. Observation et connaissance des mobilités

Les coûts de la mobilité, UrbaLyon, BALMOT (B.), 2023, E-12203AB

Bibliographie : Mobilité dans les quartiers politique de la ville, UrbaLyon, PELOT (V.), 30/01/2023, E-12100

La mobilité dans les quartiers populaires : un éclairage au travers de retours d'expériences dans trois QPV de la Métropole de Lyon, NORDIER (R.), BALMOT (B.), UrbaLyon, 02/2024, E-12260

8.2. Accompagnement des politiques de mobilité

Prospective des modes de vie et enjeux de mobilité, UrbaLyon, TROFF-POULARD (J.), 01/12/2023, E-12190

Préparation à l'élaboration du Plan Local de Mobilité de la Métropole de Lyon : recueil de connaissances territorialisées, BALMOT (B.), UrbaLyon, 10/11/2023, E-12261

La Communauté de communes de Miribel et Plateau a fait appel à l'Agence d'urbanisme pour réaliser son Plan de mobilité simplifié. En 2023, l'Agence a assisté la CCMP dans le lancement de cette démarche et dans l'élaboration d'un état des lieux des questions de mobilité dans ce territoire.

Document de suivi des indicateurs du Plan de mobilité de la Capi (état zéro).

8.3. Réseaux et infrastructures

Connaissances des grandes infrastructures : relations automobiles entre la métropole et ses territoires voisins, PUCCIO (B.), UrbaLyon, 10/2023, E-12262

9. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DES SOLIDARITÉS DE LA SANTÉ DE L'ÉDUCATION DU SPORT ET DE LA CULTURE

9.1. Observation et accompagnement des politiques sociales et de la santé

Observatoire Métropolitain des solidarités : qu'est-ce que c'est ? UrbaLyon, VITALE (L.), 2023, [E-12121](#)

Parcours de résilience et d'insertion sociale des jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) : étude à partir du vécu de jeunes métropolitains lyonnais (18 -30 ans), UrbaLyon, BAB-HAMED (N.), 06/2023, [E-12159](#)

Urbanisme et santé : alliés pour la ville : "Intégrer les enjeux de santé dans l'aide à la décision sur les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement.", UrbaLyon, SAULNIER (D.), 01/03/2023, [E-12183](#)

Action « Urbanisme Favorable à la Santé » Urba4 : stratégie de déploiement d'une offre de formation en UFS dans le cadre du PRSE4, Urbalyon, SAULNIER (D.), 2023, [E-12218](#)

9.2. Observation et accompagnement des politiques de l'éducation, du sport et de la culture

Evaluation des cités éducatives dans la métropole de Lyon : 3^e édition - 2022-2023 : rapport et synthèse, NORDIER (R.), UrbaLyon, 10/2023, [E-12256](#)

L'enseignement supérieur dans l'académie de Lyon et dans la métropole de Lyon : principaux indicateurs relatifs aux effectifs d'étudiants : rapport, synthèse et poster, THIMONIER-ROUZET (E.), UrbaLyon, 12/2023, [E-12257](#)

Benchmark : pratiques sportives émergentes et équipements en libre accès : contribution à l'Appel à projet « Ilots multisports inclusifs en libre accès », UrbaLyon, COUTURIER (V.), 19/10/2023, [E-10182](#)

L'atlas numérique des sports, UrbaLyon, COUTURIER (V.), 2023, [E-12176](#)

10. OUTILS COMMUNS D'OBSERVATION ET DÉCLINAISONS TERRITORIALES

10.1. Socle et outils communs d'observation

Bilan des observatoires 2023, UrbaLyon, BRUN (P.), 2023, [E-12221](#)

Recensement Millésime 2020 : fiches détaillées par communes de la métropole de Lyon comparées aux Conférences territoriales des maires (CTM), UrbaLyon, TANOVAN (B.), 07/2023, [E-12162](#)

Les habitants de demain : projections démographiques à l'horizon 2070, UrbaLyon, BRUN (P.), 30/08/2023, [E-12168](#),

10.2. Partage des données et exploration des nouveaux champs d'observation

Mise à jour du modèle Modely

Mise à jour de la plateforme numérique Canographia : Le projet de plateforme numérique, « Canographia », outil de diffusion de connaissances et de mise en relation autour de dynamiques publiques de végétalisation, est porté et codéveloppé depuis 2021 par Erasme et l'Agence d'urbanisme. Le programme « Laboratoire » dans lequel s'inscrit Canographia, site web participatif, permet d'expérimenter par la pratique (catalogue d'essences d'arbres), de démultiplier les moyens d'action et permettre à des parties prenantes élargies de se rendre acteurs des politiques publiques de renaturation (citoyens, syndicats de copropriété, entrepreneurs, agriculteurs...).

L'année 2023 a marqué le passage de l'expérimentation au déploiement à venir confirmé par la Métropole. L'Agence a poursuivi son assistance au déploiement et à l'animation de la plateforme auprès des contributeurs (Métropole, communes, associations...) et bénéficiaires potentiels.

Canographia - (erasme.org)

10.3. Déclinaisons territoriales des observatoires

Déclinaison de fiches statistiques par canton, EPCI et total Nouveau Rhône, BRUN (P)

Mise à jour du site Géoclip pour la Commune de Saint-Priest, RISSOAN(L.)

Mise à jour du site Géoclip de la CA du bassin de Bourg-en-Bresse, BRUN (P.)

- Diffusable
- Confidentiel ou restreint partenaires

II. PARTAGES DE CONNAISSANCES ET D'EXPÉRIENCES

II. 1. Supports de communication

Points communs Hors-série n° 3 : rapport d'activité 2022 : accompagner la transformation des territoires, UrbanLyon, BALEYDIER (A.); CAUDRON (D.); GOUX (A.), 2023, [E-12154](#)

Points communs n°3 : Décrypter : Le foncier, vers un nouveau paradigme ; Évaluer : La stratégie opérationnelle de végétalisation de Villeurbanne ; Se Retrouver : Dialogue pour une mobilité plus sûre en ville, UrbanLyon, GOUX (A.), CAUDRON (D.), 01/03/2023, [E-12108](#)

Points communs n°4 : Décrypter : Réindustrialiser à l'heure des transitions ; Analyser : La sécurité civile en 2040 sous le feu des projecteurs ; Évaluer : Repenser les abords des collèges, UrbanLyon, GOUX (A.), CAUDRON (D.), 01/03/2023, [E-12205](#)

Gestion internet : une lettre d'information envoyée chaque mois à près de 700 partenaires élus et techniciens, complétée par une Lettre des observatoires envoyée tous les 2 mois.

Web TV de Béatrice Vessiller - Séminaire AFD Hanoi (Vietnam) 7 mars 2023 - Message d'ouverture
Propos d'ouverture de Béatrice Vessiller, Présidente d'UrbanLyon, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme et du cadre de vie. Cycle de séminaires AFD, sur l'aménagement, la construction, la gestion et le développement urbain des villes vietnamiennes, ROLLAND(S.), BALEYDIER (A.)- <https://youtu.be/tfJWWC9AhvA>

Web TV Olivier Hamant - Qu'entend-on par adaptabilité ? Intervention vidéo dans le cadre du Club Planif Territoires "L'adaptabilité et l'acceptabilité des territoires aux enjeux du ZAN", 25/04/2023 à GERZAT (Nord de Clermont-Ferrand). Baleydiere(A.) - <https://youtu.be/YXhxeFm69qY>

Le contenu de cette journée est disponible sur le site internet du Club régional : LOZIER(S), TEPELIAN (J. Ch), BALEYDIER (A) <https://www.club-plui.logement.gouv.fr/le-reseau-auvergne-rhone-alpes-du-25-avril-2023-l-a829.html>

Replay du webinar Planif' Territoires - Urban4, DDT et Dreal « Intégrer une trajectoire ZAN dans son projet de territoire ». Dans la continuité de la première rencontre d'avril, 180 participants connectés (élus, techniciens des collectivités, DDT, Dreal, Agences d'urbanisme...) ont pu bénéficier d'interventions et de retours d'expériences des territoires pour avancer sur « les chemins du ZAN ». Grands témoins, Hervé Lefebvre, Président du Scot Gascogne, Adeline Brunet DGA Grand Bourg Agglomération, et Anne Lefranc pour l'Ademe. Conclusion de Guilhem Brun, Directeur de la DDT du Puy-de-Dôme. 30/11/2023 LOZIER(S.), TEPELIAN (J. Ch.), BALEYDIER (A.) - [Webinaire Réseau régional PLANIF.mp4](#)

Replay de la séance Echange professionnel « Slow City, Fast Mobilities -Co-designer l'espace public avec la marche », avec les interventions de Guillaume Curnier, Directeur général, Bruno Dumetier, Architecte d.p.l.g Urbaniste, Stéphanie Vincent -Enseignante Chercheuse au LAET à l'Université Lumière de Lyon 2 - Sociologue et experte du champ des mobilités, Céline Debes - Référente marche et accessibilité Cerema Centre-Est sur Bourgoin-Jallieu, Cécile Sacco - Directrice adjointe à la Maîtrise d'ouvrage urbaine -Délégation Urbanisme & mobilités à la Métropole de Lyon, le Lt Colonel Sébastien Pontet et Lt Emmanuel Rignol, Kevin Christen et Céline Michelland - Designers urbains & Consultants experts - Neto-Berenguer (A.), Rousseau(T.), Goux(A.), Baleydiere(A.) - <https://youtu.be/WAaqJnghU>.

Web TV 2° rencontre inter-territoriale des démarches alimentaires de la région lyonnaise

Cette rencontre, en partenariat avec le PATLy (Projet alimentaire territorial de la Métropole de Lyon) et l'Opeana (Observatoire partenarial des espaces naturels, agricoles et de l'alimentation) et accueillie par Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL), est la deuxième d'un cycle de rencontres qui a pour objectif l'interconnaissance des élus, le partage d'expériences et la coopération sur les questions alimentaires et agricoles. Interviews d'élu.e.s de l'Opeana : Florent Chirat, VP agriculture, Forêt et alimentation SOL Jérémy Camus, VP agriculture, alimentation et résilience du territoire (Métropole de Lyon) Audrey Chevalier, VP Projet alimentaire territorial - Commerce et réduction des déchets (C Dombes) Benjamin Pallière, Co-dirigeant de Rhône Saône Légumes, Mary (Ph.), Joli(B.), Baleydiere(A.)- <https://youtu.be/QPUicU4GIRM>

Web TV de Nawel Bab-Hamed - L'urbanisme qui prend soin des individus - Exploration 44° FNAU <https://youtu.be/A1A-R6MsNuE>

Replay Echange professionnel « Dessine-moi la culture- Comment mobiliser le vécu culturel & transitions territoriales ». Avec la participation exceptionnelle de CEDRIC VAN STYVENDAEL Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de la culture et Maire de Villeurbanne, découvrez en vidéo les échanges professionnels d'UrbanLyon sur les thèmes de la 3e voie du vivant par OLIVIER HAMANT, avec interventions de SYLVIANE CHENE, Vice-présidente culture et vie étudiante de Grand Bourg Agglomération et Maire adjointe à la culture de la ville de Bourg-en-Bresse et de NICOLAS MAISETTI, auteur de travaux de recherches sur Capitale européenne de la culture (candidature de Marseille Provence), de la santé environnementale par DAMIEN SAULNIER, et de l'approche de la santé culturelle par NAWEL BAB-HAMED. Coordination CEDRIC VIDAL (Métropole de Lyon), BAB-HAMED (N.), GOUX(A.), BALEYDIER(A.) - <https://youtu.be/yO6aCPkcFco>

Web TV de Jean-Charles Kohlhaas, Interview réalisée dans le cadre de Points communs n°4, BALMOT (B.),

GOUX(A.), BALEYDIER(A.)- <https://youtu.be/mNSCYI-jpaV8>

Web TV 2nd Temps fort de l'observatoire partenarial des mobilités : Jean-Charles KOHLHAAS & Karine LUCAS - "Approcher les coûts et les bénéfices des mobilités face aux impératifs de justice sociale et de décarbonation"- Propos introductifs des Co-Présidents de l'Observatoire et accueil des universitaires d'Yves CROZET et Sandrine MATY pour l'exposé de leurs travaux sur les coûts des mobilités et la décarbonation. BALMOT (B), BALEYDIER(A)- <https://youtu.be/QZyYMvBQdJg>

WEB Série - Apports de contenus au 2^e temps fort de l'observatoire partenarial des mobilités, 18/12/2023, BALMOT (B), BALEYDIER(A)

Web TV Yves Crozet : "Lumière sur" mobilités et justice spatiale <https://youtu.be/Pq-zcHpbkyM>

Web TV Cédric Fandio : "Lumière sur" l'équité sociale https://youtu.be/ks_5Sp7UGcU

Web TV Charlotte Liotta : « Lumière sur » réseau de transports et bénéfices pour les plus pauvres <https://youtu.be/x5gKALODT1w>

Web TV de Christophe Ferrari : une formidable opportunité d'être les acteurs du changement
Propos d'ouverture de Christophe Ferrari, Président de Grenoble Alpes Métropole sur la rénovation des logements dans le cadre des travaux UrbA4 - Interdiction progressive de louer des passoires thermiques
SAULNIER (D.), BALEYDIER(A.) - <https://youtu.be/3TC4x3hirBQ>

Web TV Renaud Payre - Explorer tous les possibles pour refaire la ville sur elle-même

Propos d'ouverture de Renaud Payre, vice-Président de la Métropole de Lyon dans le cadre du groupe de travail Interdictions progressive de louer les passoires thermiques. BARBARINO (N.), SAULNIER (D), BALEYDIER (A.) - <https://youtu.be/10vaMOPddyY>

Replay Personnes en situation durable d'exclusion : comment mobiliser les ressources territoriales ?

Conférence-débat de l'Opale en présence d'Emeline Baume, Yannick L'Horty, Robin Avenel, Christelle Perrin, Michel Kekayas, Sonia Paccaud et Gaëtan de Sainte-Marie, Focus sur le bassin d'emploi Givors Vienne Gier Garon et Foued Rahmani.

COUTURIER(V), TESTUT(C), BALEYDIER(A)
<https://youtu.be/RalWRtB7hFY>

Replay Vœux 2024 Agence d'urbanisme de Lyon à l'hôtel Radisson

Découvrez en vidéo l'accueil des invités à l'hôtel Radisson 0:01 puis le discours 2:17 de Béatrice Vessiller, Présidente d'UrbaLyon lors de la Cérémonie des vœux 2024. BALEYDIER(A.)

https://youtu.be/P_v_8n5xckl

11. 2. Ressources documentaires

En 2023, le chantier de migration de la base documentaire a abouti à la mise en ligne d'une nouvelle solution Web. Enrichi de fonction de veille et d'éditionnalisation des contenus, il permet une meilleure valorisation des connaissances. **Accueil Portal - Base documentaire de l'Agence d'Urbanisme de Lyon (UrbaLyon.org)**

11 Newsletters « Veille documentaire Habitat Habitants & Modes de vie, UrbaLyon, 2023, PELOT (V.), (diffusion aux partenaires de l'observatoire habitat).

Point actu'A2 : revue de presse métropolitaine : en partenariat avec Epures, UrbaLyon réalise une revue de presse métropolitaine Point Actu'A2, proposant à la fois des informations locales et des informations de dimension nationale pour une meilleure connaissance du territoire de l'aire métropolitaine et des enjeux actuels. Cette lettre est diffusée par mail une fois toutes les trois semaines à plus de 200 élus et techniciens de l'aire métropolitaine.

11. 3. Partages d'expériences

Repères européens « Du collège à la ville : comment concilier quête de liberté des adolescents, sécurité et contraintes de gestion ? » 14/09/2023, UrbaLyon, PELOT (V.), NORDIER (R.), BOULANGER (P.) 09/2023, **E-R-859**

Séminaire visant à partager des retours d'expériences et à mettre en débat des projets inspirants.

Intervenants : Sabine Lefoulon, Chargée de projet, Direction des Territoires, de la coopération et des mobilités, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ; Nisrin Abu Amara, Chargée d'études Mission études et pilotage de la donnée, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ; Viivi Snellman, Architecte en chef, Division de l'éducation et de la formation (Helsinki, Finlande) ; Séverine Hennequin, Cheffe de projets République et Canton de Genève, Office de l'Urbanisme, Direction des projets d'espaces publics (Genève, Suisse).

Repères européens, une ouverture européenne pour penser l'urbanisme de demain : une exploration par ville et par thème, Urbalyon, PELOT (V.), 2023, **E-12081**

Échange professionnel « Dessine-moi la culture » Comment mobiliser le vécu culturel pour penser les transitions territoriales ? » BALEYDIER (A.), BAB-HAMED (N). Temps de débat sur les enjeux de transitions culturelles nourri par l'expérience villeurbanaise de Capitale Française de la Culture 2022, avec l'intervention de Cédric Van STYVENDAEL, Maire de Villeurbanne et VP de la Métropole de Lyon délégué à la culture. Contribution de Nawel BAB-HAMED, autrice de l'essai « Plaidoyer pour une culture (ré)humanisante ». Présentation de « la 3^e voie du Vivant » d'OLIVER HAMANT (biologiste et chercheur de l'Institut Michel Serre à l'ENS de Lyon) pour éclairer des expériences culturelles innovantes et apports de DAMIEN SAULNIER, chargé d'étude UrbaLyon, sur le lien urbanisme santé environnementale. Cet échange professionnel a été organisé en préparation de la 44^e Rencontre nationale des Agences d'urba-

- Diffusable
- Confidentiel ou restreint partenaires

nisme qui s'est déroulé à Clermont-Ferrand les 15, 16 et 17 novembre 2023, sous le titre « *no cultures, no futures !* »

Échange professionnel « *Co-designer l'espace public avec la marche, « slow city » et/ou « fast mobilities » ? D'un mode à l'autre dans une ville plus relationnelle* », UrbaLyon, BALEYDIER (A.), NETO-BERENGUER (A.), GOUX (A.), ROUSSEAU (T.), 29/06/2023, [E-12199](#)

Avec les interventions de : Guillaume CURNIER, Directeur général de Lyon Parc Auto (LPA), Céline DEBES, Référente marche et accessibilité Cerema Centre-Est, Bruno DUMETIER, Architecte d.p.l.g. urbaniste membre titulaire de l'académie d'architecture, Kevin KRISTEN & Céline MICHELLAND, Designers urbains et consultants experts en co-conception avec les usagers, mobilité active et espaces publics, Lieutenant Emmanuel RIGNOL, SDMIS, Cécile SACCO, Directrice adjointe à la Maitrise d'ouvrage urbaine Délégation urbanisme et mobilités, Métropole de Lyon, Stéphanie VINCENT, enseignante chercheuse au LAET - Université Lumière de Lyon 2, sociologue et experte du champ des mobilités.

12. IMPLICATIONS DANS LES RÉSEAUX & DÉMARCHES EXPLORATOIRES

12.1. Réseaux des Agences d'urbanisme

Lexique métropolitain : les territoires lyonnais : mars 2023, THIMONIER-ROUZET (E.), UrbaLyon, 05/2023, [E-11979A](#)

Kit de connaissances de l'AMELYSE : planche des territoires lyonnais, 2023, THIMONIER-ROUZET (E.), UrbaLyon, 05/2023, [E-11979B](#)

Contribution sous forme d'articles aux revues de la Fnau Traits d'Agence « les agences tout risque » - Juin 2023 – Article « Partager les pratiques et stratégies de résilience face aux risques » - O. Faure et C. Boué Traits d'Agence PAS DE RÉORIENTATION ÉCOLOGIQUE SANS RECOMPOSITION CULTURELLE DES TERRITOIRES- n°43 -Automne 2023

– Article « Appréhender les transitions par l'approche culturelle »- N. BAB-HAMED et O. FAURE,

– Article « Interculturalité et accroissement des incertitudes, quels rôles pour les institutions et les professionnels de la cité ? - S. ROLLAND

Dossier Fnau sur la rénovation énergétique – automne 2023

– Article « Les enjeux de la climatisation individuelle et ses alternatives pour le confort d'été en période de fortes chaleurs » – O. Faure

12.2. Réseaux professionnels

12.3. Réseaux scientifiques

Les coûts de la mobilité en territoires périurbains : vécus, attentes et perspectives : rapport d'enquête et synthèse, UrbaLyon, BALMOT (B.) ; NORDIER (R.), 2023, [E-12142](#) – Contrat partenaire

12.4. Démarches exploratoires

Panneaux de transitions et 17 objectifs de développement durable : l'Agence au service des territoires pour appréhender les transitions culturelles, UrbaLyon, FAURE (O.), BAB-HAMED (N.), MARY (P.), 2024, [E-11877J](#)

Panneaux de transitions et 17 objectifs de développement durable : la transition vers un habitat pour tous, UrbaLyon, NEDELLEC (Y.) [E-11877I](#)

13. OUVERTURES À L'EUROPE ET AU MONDE

13.1. Animation & promotion Europe / International

Métropole de Lyon : Development of the Lyon Metropolitan Area's pedestrian and cycling strategy, UrbaLyon, MC CORMICK (K.), ROLLAND (S.), 11/2023, [E-12180](#)

Les délégations accueillies en 2023 :

20 au 24 mars : dans le cadre de la clôture du programme PAMO, accueil d'une mission technique de l'Agence municipale des grands travaux de Ouagadougou. Présentations et échanges sur les thèmes de la gestion de projets urbains, de la voirie, des outils de marketing territorial, ainsi que des visites de terrain.

24 au 28 avril : dans le cadre du projet Porto-Novo Ville verte, accueil d'une délégation de techniciens et d'élus pour l'application du Plan directeur d'urbanisme durable (PDUD).

19 juin : à la demande de la CODATU et en lien avec la DVTRI de la Métropole de Lyon, accueil d'une délégation éthiopienne et kenyane. Il s'agit d'une visite d'étude organisée dans le cadre d'une coopération technique AFD. 23 juin : participation à l'accueil d'une délégation d'architectes et urbanistes de la ville de La Haye. Visite à vélo des quartiers de Gerland, Confluence et Presqu'île.

30 juin : participation à l'accueil de la municipalité de Turin par la Métropole de Lyon. Déjeuner et temps de navigation autour des enjeux turinois et leurs problématiques, en présence de l'adjoint au Maire de Turin en charge de la démographie et des statistiques, de la décentralisation, de la protection civile, de l'entretien des espaces verts, des fontaines et monuments et de la protection des animaux. Problématiques évoquées (entre autres) : requalification axe nord-sud

30 août : accueil d'une délégation menée par la ministre de l'Urbanisme d'Ethiopie et l'ambassadrice d'Ethiopie en France dans le cadre d'un study tour en France. Intérêt de leur part pour les questions de financement de la ville et de smart cities. Présentation de l'Agence d'urbanisme de son travail sur les smart cities indiennes et sur les TOD. Rappel également de tout ce qui a été fait en coopération décentralisée depuis 20 ans avec Addis Abeba

6 septembre : accueil du maire de Jéricho, en lien avec Thierry Marsick, sur la présentation du plan lumière Du 25 au 29 septembre : accueil d'une délégation de Rabat Région Mobilité dans le cadre du contrat Ficol en cours

3 novembre : accueil d'une délégation du département espace public de la ville d'Utrecht aux Pays-Bas.

9 novembre : accueil d'une délégation de fonctionnaires de la ville de Namyangju en Corée du Sud sur les questions d'intermodalité des transports (tram, ferroviaire, transport durable) dans le cadre de la restructuration de son réseau de transport public.

24 novembre : accueil d'une délégation de la ville de Den Bien, située au nord-est du Vietnam, dans le cadre d'un partenariat avec le service éclairage urbain de la ville de Lyon

6 décembre : accueil d'une délégation d'élus et de fonctionnaires de la mairie de Bucarest et du Ministère du développement de Roumanie, sur le thème de la ville durable. Présentation de l'Agence d'urbanisme et visite de projets (Confluence et Gratte-ciel).

13. 2. Activités et expertises européennes

UrbaLyon : Portrait de la ville de Cracovie à l'occasion du voyage professionnel du 5 au 8 octobre 2023, UrbaLyon, GIRARD (L.); MC CORMICK (K.); BELLO-MARIN (C.), 2023, [E-12171](#)

A Metropolitan answer to current crises in Europe: Rethinking resources, demography, resilience, Conference in Wroclaw, Poland ROLLAND (S.), 2023 [program + manifesto] > toutes présentations sur le site (membres uniquement)

Framing Metropolitan Cohesion Policies: exploring Urban-Rural Partnerships Conference in Braga, Portugal McCORMICK (K), 2023 [Program + PPT + Synthesis] toutes présentations sur le site (membres uniquement).

Urban Regeneration in the City Fringe, Prague Workshop Report, May 2023 NETO-BERENQUER (A.), ROLLAND (S.)

13. 3. Activités et expertises internationales

Référentiel Hiérarchie des voiries ouagalaises : version actualisée n°3, CHARLIN (F.), UrbaLyon, 2023, [E-12258](#)

Ensemble pour une ville meilleure. Avec le soutien du projet Porto-Novo Ville Verte (PNVV) : Porto-Novo, Ville Capitale et son environnement, CHARLIN (F.), UrbaLyon, 2023, [E-12259](#)

Appui à la mobilité urbaine durable de Rabat-Salé-Temara. Coopération 2020-2025 entre l'ECI Al Assima, RRM (ex STRS) et la Métropole de Lyon sur financement AFD, Bilan des activités 2023 BALMOT (B) ROLLAND (S) Addis Ababa – Lyon City to city cooperation. Mission from October, 28th to November, 3rd 2023, Mission report, BOISSET (C) ROLLAND (S)

La ville résiliente et durable au Vietnam : 1/ Séminaire AFD et CEC - Hanoi 2/ Mission de coopération HCM : rapport de la mission à Hanoi/HCMV du 6 au 11 mars 2023, UrbaLyon, MARY (P), ROLLAND (S.). 03/2023, [E-12186](#)

Coopération Lyon-Erevan Mission du 8 au 14 avril 2023 Volet végétalisation : bilan et pistes d'actions TEPELIAN (JC), MOMMEJA (M.) ROLLAND (S.)

20. Contrats in house et spécifiques

Synthèse des challenges de la prospective : schéma d'analyse et couverture des risques (SACR), UrbaLyon, BOISSET (C.), 06/2023, [E-12114C](#)

Evolutions et prospectives : schéma d'analyse et couverture des risques Cahier Focus : perspectives urbanistiques et architecturales, UrbaLyon, BRUN (P), 01/01/, [E-12114B](#)

Grand Parc séminaire Symalim DSP : quelle vision pour le Grand Parc demain ? UrbaLyon, BOISSET (C.); ROUSSEL (O.), 01/01/2023, [E-12106](#)

Accompagnement à la structuration du Grand Lomé et la création d'une Agence d'urbanisme : Accompagnement technique dans le cadre du programme PEUL 3. Synthèse de la mission d'évaluation des besoins 2 au 6 octobre 2023, UrbaLyon, BOISSET (C.), ROLLAND (S.), 10/2023,

[E-12187](#) – Contrat interne

Espaces publics et modes individuels légers : contribution des agences d'urbanisme au projet de recherche : séminaire associant agences d'urbanisme et équipes de recherche de l'ANR URFé : synthèse des échanges, UrbaLyon, GODILLON(S.), 15/06/2023, [E-12204](#)







Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Référente : **Angèle Baleyrier**

Cette revue résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

Juin 2024



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de cette revue
a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres
de l'Agence d'urbanisme